



Rapport Narratif final

1^{er} AVRIL 2019 – 31 AOÛT 2022

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DANS LES SECTEURS DE
L'EXTRACTION ARTISANALE DU DIAMANT ET DE L'OR EN
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (GODICA)

Convention de délégation/Subvention : ICSP / 2018 / 403-922

Référence Enabel : CAF 180021T GODICA



Financé par l'Union européenne

Table des matières

0	ACRONYMES	4
1	FICHE D'INTERVENTION	6
2	AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE	7
2.1	PERTINENCE	7
2.2	EFFICACITE	8
2.3	EFFICIENCE	8
2.4	DURABILITE POTENTIELLE	9
2.5	CONCLUSION.....	9
3	APPRECIATION DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION	11
3.1	EVOLUTION DU CONTEXTE.....	11
	3.1.1 Contexte général et institutionnel	11
	3.1.2 Contexte de gestion	11
3.2	CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LA STRATEGIE D'INTERVENTION	12
4	RESULTATS REALISES	15
4.1	PERFORMANCE DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE	15
	4.1.1 Indicateurs atteints	15
	4.1.2 Analyse de l'atteinte de l'objectif spécifique	15
4.2	PERFORMANCE DU RESULTAT 1	16
	4.2.1 Indicateurs atteints	16
	4.2.2 Analyse de la réalisation du résultat	16
4.3	PERFORMANCE DU RESULTAT 2.....	20
	4.3.1 Indicateurs atteints	20
	4.3.2 Analyse de la réalisation du résultat	20
4.4	PERFORMANCE DU RESULTAT 3.....	20
	4.4.1 Indicateurs atteints	20
	4.4.2 Analyse de la réalisation du résultat	21
4.5	PERFORMANCE DU RESULTAT 4.....	22
	4.5.1 Indicateurs atteints	23
	4.5.2 Analyse de la réalisation du résultat	23

4.6	PERFORMANCE DU RESULTAT 5	25
4.6.1	Indicateurs atteints	25
4.6.2	Analyse de la réalisation du résultat	25
4.7	: ACTIVITES PLANIFIEES PENDANT L'EXTENSION DU PROJET SANS COUTS COMPLEMENTAIRES :	27
5	SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES.....	29
5.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE	29
5.2	AVEC LES PROJETS POUR TIERS.....	29
5.3	AUTRES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	29
6	THEMES PRIORITAIRES	31
6.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	31
6.2	GENRE.....	31
6.3	DIGITALISATION.....	31
6.4	EMPLOIS DECENTS.....	31
7	DURABILITE	32
8	LEÇONS APPRISES.....	33
8.1	LES ECHECS.....	34
8.2	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATEGIQUE.....	34
8.3	SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES	34
9	RECOMMANDATIONS	35
10	ANNEXES	36
10.1	CRITERES DE QUALITE.....	36
10.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THEORIE DE CHANGEMENT MIS A JOUR	40
10.3	: EXECUTION BUDGETAIRE :	42
10.4	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE TECHNIQUE DE SUIVI :	44
10.5	MATRICE DE MONITORING COMPLETE :	45
10.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	46
10.7	PERSONNEL DE L'INTERVENTION.....	47
10.8	MARCHES PUBLICS	47
10.9	SUBSIDES	48
10.10	ACCORDS SPECIFIQUES DE COOPERATION	48
10.11	ÉQUIPEMENTS	49

0 Acronymes

AFPE	Association des Femmes pour la Promotion de l'Entrepreneuriat
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
APPR	Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation
AWDC	Antwerp World Diamond Centre
BECDOR	Bureau d'Évaluation et de Contrôle de Diamant et d'Or
CCO	Compagnie Commerciale de l'Oubangui
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CIRGL	Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
CLS-PK	Comités Locaux de Suivi du Processus Kimberley
CNS-PK	Comité National de Suivi du Processus Kimberley
CPC	Coalition des Patriotes pour le Changement
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCi	Diamond Counsellor International
DDRSC	Direction des Données, de la Régulation et du Suivi de la Commercialisation
DGM	Direction Générale des Mines
DPAM	Droits de Propriété et Artisanat Minier (projet financé par USAID)
DTF	Document Technique et Financier de projet
DUE	Délégation de l'Union européenne (à Bangui)
Enabel	L'Agence belge de développement
FACA	Forces Armées de Centrafrique
FPRC	Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique
GI	Global Initiative Against Transnational Organized Crime
GODICA	Renforcement de la gouvernance dans les secteurs de l'extraction artisanale du diamant et de l'or en République centrafricaine
IcSP	Instrument contribuant à la Stabilité et la Paix
IPIS	International Peace Information Service
LBMA	London Bullion Market Association
MMG	Ministère des Mines et de la Géologie (centrafricain)
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique
MPC	Mouvement Patriotique pour la Centrafrique
OCDE	Organisation pour le Commerce et le Développement Économiques
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDC	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
PGRN	Programme de Gouvernance des Ressources Naturelles (programme de la Banque mondiale dans le secteur de la gouvernance minière et forestière)
PK	Processus Kimberley
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCA	République centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo

3R	Retour, Réclamation et Réhabilitation
SPPK	Secrétariat Permanent du Processus Kimberley (en République centrafricaine)
TdR	Termes de Référence
UA	Union Africaine
UE	Union européenne
UNCMCA	Union Nationale des Coopératives Minières de Centrafrique
UPC	Union pour la Paix en Centrafrique
USAID	United States Agency for International Development (Agence Américaine pour le développement international)
WCO	World's Customs Organization

1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'action	Renforcement de la gouvernance dans les secteurs de l'extraction artisanale du diamant et de l'or en République centrafricaine (GODICA)
Code de l'action	CAF 180021T GODICA
Localisation	République centrafricaine
Budget total	1 500 000 EUR
Bailleur	Union européenne (Instrument contribuant à la Stabilisation et la Paix)
Période de la Convention de Financement	15/11/2017– 15/11/2022
Type de Contrat (ref.)	Convention de Délégation/Subvention : ICSP / 2018 / 403-922
Date de signature	21/12/2018
Mise en œuvre	Enabel (L'Agence belge de développement)
Durée de mise en œuvre	41 mois + 2 mois ½ de clôture
Période de mise en œuvre	01/04/2019 – 31/08/2022
Groupes cibles (bénéficiaires directs)	Ministère des Mines et de la Géologie Communautés minières des sous-préfectures de Nola et Carnot
Objectif global (impact)	Contribuer aux efforts d'établissement de la paix et de la stabilisation dans les zones fragiles et riches en minerais par la promotion d'une extraction et d'un commerce responsable de l'or et des diamants
Objectif spécifique (outcome)	Renforcer la gouvernance de l'or et du diamant en République centrafricaine par le biais d'une transparence et d'une traçabilité accrues, et améliorer la formalisation des activités minières artisanales
Résultats (outputs)	<i>R.1. Un meilleur cadre légal et institutionnel pour la production minière, les activités de transport et de commerce en RCA, débouchant en particulier sur une gouvernance renforcée dans le secteur de l'extraction du diamant</i>
	<i>R.2. Une meilleure prise de conscience et une meilleure compréhension (au niveau des communautés locales dans la société civile et le secteur privé) des exigences du Processus de Kimberley pour le secteur du diamant</i>
	<i>R.3. Une amélioration de l'activité économique et de meilleures conditions de vie pour les communautés locales, en particulier pour l'égalité des genres et l'émancipation des femmes</i>
	<i>R.4. Une meilleure compréhension de la production, du financement et du commerce de l'or, en termes de quantité, de financement illicite, de réseaux d'exportation et de chaînes d'approvisionnement</i>
	<i>R.5. Une meilleure collaboration régionale au sein de la RCA et avec les pays limitrophes, afin de lutter contre le trafic et la contrebande</i>
Période couverte par le rapport	1 ^{er} avril 2019 – 31 Août 2022

2 Auto-évaluation de la performance

2.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	B

Le projet GODICA a été pertinent compte tenu du contexte de l'embargo qui a été imposé aux diamants de la RCA depuis 2013 et dans la mesure où il a appuyé le bon fonctionnement du Processus Kimberley (PK) en République centrafricaine (RCA). Effectivement, sans ce projet ni les deux autres grands projets d'appui au secteur minier centrafricain – le « Programme de Gouvernance des Ressources Naturelles » (PGRN) de la Banque mondiale et le Projet « Droits de Propriété et Artisanat Minier » (DPAM) de USAID –, le Gouvernement n'aurait pas eu les moyens de remplir les exigences du Cadre Opérationnel du PK décidées et suivies par le Groupe de Suivi de la RCA du Groupe de Travail Monitoring, ce qui aurait nui à la légitimité du PK en tant qu'institution.

Cependant, plusieurs facteurs ont réduit cette pertinence au cours des années 2019-2022. Tout d'abord, le diamantage (l'exploitation artisanale du diamant) est devenu une activité minière secondaire en RCA à mesure que l'orpaillage (l'exploitation artisanale de l'or) s'est développé dans de nombreuses provinces, notamment avec l'ouverture de grands chantiers d'or dans la frange centre-nord du pays, d'Abba jusqu'à Bambari. Si tous les minerais centrafricains étaient aujourd'hui exportés et taxés légalement, les recettes minières de l'État proviendraient à 17% du diamant et à 83% de l'or¹.

Deuxièmement, la théorie de changement sur laquelle le projet GODICA était basé – l'amélioration de la gouvernance et du contrôle du secteur minier par l'État pouvait réduire la propagation des minerais de conflit au niveau sous-régional et global, au bénéfice des populations locales, de la paix et de la stabilité – est devenue de plus en plus discutable à mesure que les réseaux de contrebande actifs en RCA ont solidifié leur emprise sur la chaîne de valeur. Traditionnellement, c'est l'action du secteur privé légitime, non de l'État, qui limite le niveau de contrebande dans des pays faibles comme la RCA. Or le Projet GODICA était avant tout un projet d'appui à la bonne gouvernance.

Certes, la contrebande de diamant est plus réduite aujourd'hui qu'à l'ouverture du projet (60% de la production réelle en 2021 contre 95% en 2019), mais la cause en est surtout l'installation en août 2020 du nouveau Bureau d'achat européen de diamant qui est la Compagnie Commerciale de l'Oubangui (CCO), qui travaille dans la chaîne légale, avec une stratégie commerciale agressive dans les « zones vertes » de production.

Enfin, malgré les efforts du MMG soutenus et financés par le Projet GODICA tout au long de l'action, le PK a refusé d'attribuer le statut de « zone verte » aux cinq sous-préfectures proposées par la RCA au début du projet, en juin 2019, une nouvelle fois en novembre 2021² et une autre fois lors de la dernière réunion de l'intersession du PK qui s'est tenue au Botswana (ville de KASANE) du 20 au 24 juin 2022. La situation est légèrement différente dans chacune de ces zones, mais le

¹ Selon les estimations fiables les plus récentes (UNICEF/PNUD 2019, USAID 2020), la RCA produirait 250 000 carats de diamant (57 millions de dollars états-unien) contre 5,7 tonnes d'or (273 millions de dollars) par an. De janvier 2022 au 31 août 2022, la RCA a produit 73 299,09 carats de diamants pour 5461214629 francs CFA (8 274 567,62 USD) et 1 tonne d'or pour la même période pour 18 069 309 108 francs CFA soit 27 377 741 USD

² Ces cinq sous-préfectures situées dans l'Ouest du pays sont Abba, Bouar, Baoro, Sosso Nakombo et Gamboula.

Projet GODICA juge que les critères imposés par le Cadre Opérationnel du PK sont remplis dans la majorité d'entre elles.

2.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Le double objectif spécifique du Projet – renforcer la gouvernance de l'or et du diamant, et formaliser les activités minières artisanales – n'est que partiellement atteint. L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction des circonstances externes, notamment la pandémie Covid-19, le contexte électoral et les phases d'insécurité.

Les capacités techniques du MMG ont bien augmenté. Les techniciens du ministère utilisent désormais des outils de traçabilité et de contrôle plus performants qu'en 2019 : procédures internes du Bureau d'Évaluation et de Certification de Diamant et d'OR (BECDOR), bordereaux d'achat et de vente de l'or et des diamants ont été améliorés et sécurisés, le Comité National de Suivi du Processus Kimberley (CNS-PK) mis en place et devenu performant, système d'observation et de rapportage régulier de la situation dans les zones conformes et prioritaires de production, équipement d'évaluation des pierres, équipement de photographie des colis, etc. Le Projet GODICA a encouragé et accompagné des réformes techniques du Ministère de façon efficace tout au long de l'action.

2.3 Efficience

	Performance
Efficience	C

Le problème structurel du Projet GODICA, l'absence de personnel dédié à 100% à l'intervention, a occasionné des retards qui n'ont pu être rattrapés et qui expliquent le niveau moyen d'exécution budgétaire.

Au cours de la première année 2019-2020, les retards ont surtout été liés aux marchés : le chef de projet (dédié à 20% au contrat GODICA) n'est arrivé à Bangui qu'en octobre 2019, et le processus de contractualisation des principaux partenaires a pris près d'un an³. En 2020-2021, les retards se sont accumulés à cause de la pandémie Covid-19 et plusieurs pics d'insécurité, mais aussi parce que les équipes d'Enabel, qui ont aussi mis en œuvre le projet d'appui électoral de l'Union européenne, ont été surmenées tout au long de la longue période pré- et post-électorale. Enfin, à l'issue de cette période, il est devenu plus difficile de travailler avec le MMG qui était mobilisé sur son projet de réforme du Code Minier.

Ainsi, certaines activités n'ont pas été réalisées ou alors partiellement : l'appui à la relance de la chaîne légale (AO105), la campagne nationale de lutte contre la contrebande (AO203) qui a été réactivée par le Ministre des Mines et de la Géologie pendant le premier semestre de 2022 par la

³ Diamond Counsellor international (DCI) a été contracté le 23 juin 2020 pour l'activité 0103 « Appui à l'État centrafricain sur l'évaluation et la commercialisation des diamants bruts » ; Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI) et IPIS Research ont été contractés le 22 mai 2020 pour l'activité 0401 « Étude transnationale sur les réseaux de contrebande d'or et de diamant en provenance de RCA » ; et l'ONG nationale AFPE a été contractée le 19 août 2020 pour les activités 0301/0302 « Autonomisation socio-économique des ménages miniers du Sud-ouest ».

création d'une Task-Force nationale pour la lutte contre la fraude et la contrebande des minerais de la RCA.

2.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	D

L'un des principaux problèmes de l'État centrafricain est sa dépendance aux appuis financiers des PTF. Bien que l'appui direct de GODICA au système de régulation et de contrôle des zones prioritaires et conformes au Cadre Opérationnel ait été effectif (via le CNS-PK), cette activité a été entièrement subventionnée par GODICA et survivra difficilement à la clôture du Projet. D'autres améliorations ont été entièrement subventionnées par d'autres PTF, comme le projet PGRN de la Banque Mondiale pour le renforcement et la restructuration du Secrétariat Permanent du Processus Kimberley (SPPK), ou le projet DPAM de USAID pour le renforcement des capacités techniques de traitement des données et des statistiques. De plus, il est peu plausible que le MMG dispose des moyens nécessaires pour faire perdurer l'appui du partenaire DCi au BECDOR et au système d'évaluation des colis de diamant⁴. La RCA ne perçoit tout simplement pas assez de recettes minières pour maintenir le même niveau de suivi et de contrôle, quand bien même celui-ci serait insuffisant.

De plus, la vision du secteur minier en RCA souffre d'un décalage prononcé entre le niveau technique du MMG et le niveau politique de décision (Présidence, Assemblée nationale). Même si les relations avec le ministère de tutelle ont été excellentes tout au long de l'intervention, la sphère d'influence de ce ministère de tutelle ne couvre pas tous les enjeux miniers du pays. Par exemple, en 2021, le processus de réécriture du Code Minier national a fait passer des réformes résolument contre-productives (abolition de la catégorie des « collecteurs indépendants », création d'un comptoir public d'achat quasi-monopolistique, etc.) contre lesquelles le Projet GODICA n'a pu s'opposer malgré le soutien de nombreux techniciens du ministère.

Enfin, le triple refus jusqu'aujourd'hui du PK de considérer les nouvelles sous-préfectures proposées par le Gouvernement comme conformes au Cadre Opérationnel a exacerbé la frustration des cadres du MMG, ce qui rend peu probable (à moyen terme) la pérennité des activités de suivi et de contrôle de ces zones.

2.5 Conclusion

Bien que la coordination programmatique avec le Ministère des Mines et de la Géologie ait été d'excellente qualité, et que quelques réformes aient pu être réalisées, le Projet GODICA n'a rempli que partiellement ses objectifs. Les facteurs suivants expliquent la faible exécution budgétaire constatée :

- La structure inadéquate de mise en œuvre du Projet (absence de personnel dédié à 100% aux activités) ;
- Les longues phases de ralentissement ou de paralysie dues à des circonstances externes, comme la pandémie Covid-19, la période pré/post/électorale ou les pics d'insécurité ;

⁴ L'appui de la DCi aux bureaux nationaux d'évaluation des pays producteurs de diamant est une activité commerciale payante. La DCi a cependant promis au BECDOR une année supplémentaire d'appui *pro bono* au-delà de la clôture de GODICA.

- Le manque d'appui politique de haut niveau pour réformer en profondeur la gouvernance minière en RCA ;
- Le manque de recettes suffisantes par l'État pour pérenniser les améliorations introduites au cours de l'intervention.

3 Appréciation de la stratégie d'intervention

3.1 Evolution du contexte

3.1.1 Contexte général et institutionnel

Le contexte institutionnel est resté très stable tout au long de la mise en œuvre du Projet par Enabel. Le Ministre des Mines M. Léopold MBOLI FATRAN est resté en fonction jusqu'au remaniement ministériel du 5 juin 2021, mais son successeur M. Rufin BENAM BELTOUNGOU n'a aucunement remanié son équipe technique. Les Directeurs et Chefs de Service avec lesquels GODICA a travaillé en priorité (DDRSC, BECDOR, SPPK, CNS-PK, DGM) sont tous restés en poste du début 1^{er} avril 2019 à la fin du Projet au 31 août 2022, de même que les membres du Comité Technique du Projet.

Le contexte économique et sanitaire s'est fortement dégradé en 2020-2021, occasionnant de nombreux retards, des restrictions de voyage (y compris à l'intérieur du pays) et des maladies (y compris au sein de l'équipe d'Enabel). L'impact économique sur les populations, notamment parmi les exploitants de minerais, a été conséquent : gel des exportations légales de diamant pendant 8 mois, baisse de 35% des prix au niveau mondial, etc. Enfin, notons que de novembre 2019 à novembre 2021, le Processus Kimberley n'a pu ni se réunir, ni prendre de décision significative.

Le contexte politique et sécuritaire a été volatile et a connu de forts pics de tension, empêchant le déploiement des techniciens et dépriorisant la plupart des activités du Projet pour l'équipe de GODICA comme pour les partenaires gouvernementaux.

Le MMG a finaliser la réécriture du projet de code minier dans le processus de Promulgation par l'Assemblée Nationale.

Enfin, le contexte économique du secteur diamantaire a été marqué par l'ouverture en août 2020 du bureau d'achat CCO. Doté de capitaux européens transparents, appuyé par des investisseurs réputés, et géré localement par les ex-cadres de Sodiam – l'ancien bureau d'achat historique de la RCA Société Centrafricaine du Diamant –, ce bureau d'achat s'est fixé comme objectif risqué de « reprendre » le contrôle des zones productrices légales de l'emprise des réseaux de contrebande. En offrant de meilleurs prix, en activant les réseaux d'allégeance sur les collecteurs et les producteurs locaux, la CCO a finalement réussi son pari⁵.

3.1.2 Contexte de gestion

L'exécution du Projet GODICA a été pilotée par le Comité technique de Projet, constitué dès septembre 2019 du Chef de Projet GODICA, du Secrétaire Permanent du PK centrafricain, du Directeur de la DDRSC et du Chargé de Mission aux Mines du Cabinet du Ministre. Le Comité technique s'est réuni régulièrement tous les trimestres tout au long du Projet, sauf pendant la période de confinement sanitaire (2^{ème} trimestre 2020).

Le Comité Stratégique a défini les objectifs du Projet avec le Comité Stratégique du Projet (Représentant Résident d'Enabel, Ministre des Mines, et représentant de l'IcSP) en septembre 2019, puis a présenté un rapport à mi-parcours en octobre 2020 en présence de la plupart des partenaires techniques et financiers (contractants de GODICA, USAID, Banque mondiale).

⁵ Au début de l'année 2020, USAID et IPIS Research estimaient que les « zones vertes » produisaient environ 150 000 carats annuels de diamant. À la fin de 2020, CCO était déjà parvenu à acheter (et à écouler dans la chaîne internationale légale) un tiers de cette production. En 2021, il a exporté 98 000 carats soit deux tiers de cette production.

3.1.2.1 Modalités de partenariat

Enabel a tout d'abord conclu un accord de collaboration avec le MMG le 13 septembre 2019 pour ancrer les objectifs du Projet GODICA dans un partenariat solide avec le Ministère de tutelle. Le protocole de collaboration a notamment défini les compétences et la composition du Comité technique de Projet sur la base du Document Technique et Financier de Projet (DTF) revu et finalisé en septembre 2019.

Par la suite, en élargissant son domaine d'action en RCA, Enabel a conclu le 11 mai 2020 un accord de siège plus général avec le Gouvernement de la RCA représenté par son Ministre des Affaires Étrangères et des Centrafricains de l'Étranger.

Pendant la première année d'intervention, Enabel a établi quatre contrats programmatiques, pour la réalisation des activités, avec les organisations suivantes :

- Le cabinet britannique d'expertise en approvisionnement responsable de minerais Levin Sources, pour une expertise technique tout au long de l'intervention, contracté le 26 avril 2019 par marché public compétitif restreint. Conclu dès le début du projet, ce partenariat a notamment permis d'aligner les activités de GODICA avec les priorités du MMG et de faciliter les orientations techniques des activités.
- Le consortium entre l'ONG belge IPIS Research et l'ONG suisse Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI), pour l'étude transnationale sur les réseaux de contrebande d'or et de diamant en provenance de RCA (A0401), contracté le 22 mai 2020 par marché public compétitif restreint. Ce partenariat a permis au Projet de réaliser une étude sur la nature des réseaux criminels dans la contrebande de l'or et du diamant en RCA. Le rapport final a été remis au Ministre des Mines et de la Géologie par l'Ambassadeur de l'UE accompagné par le Représentant Résidant de Enabel en RDC/RCA le 23 septembre 2023. Il contient des recommandations pour une amélioration de la gouvernance du secteur..
- Le cabinet britannique d'expertise de diamant Diamond Counselor international (DCi), pour l'appui à l'État centrafricain sur l'évaluation et la commercialisation des diamants (A0103), contracté le 23 juin 2020 par marché public compétitif ouvert. Ce partenariat a augmenté les capacités techniques et opérationnelles du BECDOR de façon significative : formation des évaluateurs sur le diamant, nouvelle liste des prix, nouveau matériel...
- L'ONG centrafricaine Association des Femmes pour la Promotion de l'Entreprenariat (AFPE), partenaire d'exécution de GODICA pour le projet d'autonomisation socio-économique des ménages miniers dans les sous-préfectures de Carnot et Sangha Mbaéré, contracté par Convention de Subside (CdS) le 19 août 2020.

3.1.2.2 Modalités opérationnelles

Toutes les modalités opérationnelles du Projet GODICA ont été décidées par le Comité technique de Projet au cours de ses réunions trimestrielles. Les procès-verbaux signés de toutes ces réunions ont informé et orienté les choix de l'unité de gestion du Projet.

3.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

Bien que la stratégie générale du Projet n'ait pas fondamentalement évoluée, Enabel et le MMG ont apporté de nombreuses modifications sur la conduite des activités au cours de l'intervention. D'autres activités présentées dans le DTF (Dossier Technique et Financier) ou Document de Projet de septembre 2019 ont été modifiées à la demande de l'ordonnateur.

L'activité 0102 « *Amélioration du processus de soumission des colis au Groupe de Suivi de la RCA* » a d'abord tâché d'identifier une liste de petit matériel pour aider le SPPK (Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley) centrafricain à remplir les exigences du Cadre Opérationnel du PK, mais en 2020, la dotation d'une ligne budgétaire conséquente au SPPK par le projet PGRN de la Banque Mondiale a rendu secondaire l'appui de GODICA. Le Comité technique a alors décidé d'utiliser cette ligne programmatique pour la création de nouveaux bordereaux d'achat d'or et de diamant, qui sont les principaux outils de la traçabilité commerciale des minerais en RCA. Le format de ces nouveaux bordereaux a été conçu au cours d'un atelier technique en septembre 2020, et GODICA a livré 4 000 carnets au ministère en avril 2021. Enfin, en juin 2021, l'UE a demandé à GODICA d'aider le SPPK à améliorer la qualité des photographies des colis envoyés régulièrement au Groupe de Suivi de la RCA. Dans ses derniers mois d'intervention, GODICA a donc livré au SPPK un kit professionnel de photographie. D'autres bordereaux de vente 3 500 (2 000 pour l'Or et 1 500 pour le Diamant) tout aussi sécurisés avec lecture UV ont été acquis pour le SPPK pendant le 1^{er} semestre 2022.

L'activité 0105 « *Appui à la relance de la chaîne légale* » a suscité de nombreuses discussions au sein du Comité technique mais n'a finalement pas pu être mise en œuvre. Cette activité devait aider le secteur privé légitime à rétablir ses relations commerciales d'avant la crise politico-militaire de 2013 à l'avantage des acteurs légaux de la chaîne de valeur. Deux options ont initialement été explorées : l'organisation d'une ou deux bourses régionales de vente d'or et de diamant pour les opérateurs formels (exploitants, collecteurs et exportateurs), ou un audit général des bureaux d'achat enregistrés en RCA, dont la plupart n'ont jamais réalisé d'exportation. Le Comité technique a finalement abandonné l'option des bourses en jugeant que le niveau de contrebande était tellement élevé que les opérateurs légitimes pourraient être menacés en s'y présentant. La seconde option (audit) a été considérée politiquement trop risquée. Finalement, le Comité technique, en coordination avec les projets DPAM et PGRN, a décidé à la fin de l'année 2020 que GODICA devait élaborer un plan d'action sur l'or axé sur le principe de diligence raisonnable des systèmes internationaux de certification⁶. GODICA, DPAM, PGRN et les directions techniques du MMG ont élaboré ce plan d'action au 1^{er} trimestre 2021. Un conflit d'agenda avec la réforme du Code Minier et n'a pas permis la validation de ce plan d'action.

L'activité 0201 « *Appui aux missions d'évaluation et d'audit du Processus Kimberley* » devait permettre au PK d'envoyer des experts officiels dans les provinces de RCA pour prendre des décisions informées sur la situation des zones conformes et prioritaires de production de diamant. L'IcSP a jugé que ce financement pouvait être considéré par certains membres du PK comme un conflit d'intérêt puisque l'UE est membre du Groupe de Suivi de la RCA. Le Comité technique a donc proposé de remplacer cette activité par un « *Appui au SPPK pour intégrer des membres du CNS-PK aux discussions du PK* ». L'activité a été réalisée, GODICA ayant financé la mission de deux membres du CNS-PK à la réunion plénière du PK de novembre 2021 à Moscou, et aussi la mission à la réunion de l'intercession au Botswana (KASANE) du 20 au 24 juin 2022.

L'activité 0202 « *Soutien au Groupe des Amis de la RCA* » devait constituer un pont entre les chancelleries membres du PK présentes en RCA (DUE, États-Unis, France, etc.) et leurs délégations respectives participant aux réunions du PK⁷. L'IcSP ayant jugé que le « *Groupe des Amis de la RCA* » n'avait pas lieu d'exister, le Comité technique l'a remplacé par un « *Appui aux initiatives politiques de l'UE pour suivre et évaluer les réformes minières en cours en RCA* ».

L'activité 0203 « *Campagne nationale de communication contre la contrebande* » n'a pas été réalisée pendant la période opérationnelle du Projet GODICA, cependant suite à l'Atelier de haut

⁶ Notamment le nouveau Règlement sur les Minerais de Conflit e l'Union européenne adopté le 1^{er} janvier 2021.

⁷ L'intitulé de cette activité reprenait le système d'appui technique et politique à la Côte d'Ivoire qui avait été mise sous embargo de diamant par le PK et l'ONU de 2005 à 2014.

niveau sur la lutte contre la fraude et la contrebande des diamants bruts en Afrique centrale tenue au Cameroun du 20 au 23 décembre 2021, et la recommandation de la création par chaque pays d'une Task-Force Nationale, cette activité aura lieu mais après la clôture du Projet GODICA. Cependant, du petit matériel et outils de communication : flyers, affiches, kakémonosont déjà été mis à la disposition de la cette Task-Force.

L'activité 0301 « *Autonomisation socio-économique des ménages miniers par la production piscicole* » projetait de former les artisans miniers de Carnot et de la Sangha Mbaéré à transformer leurs chantiers épuisés en étangs piscicoles, et de mettre en place deux centres d'alevinage pour leur permettre de s'approvisionner durablement en intrants. L'activité 0302 « *Autonomisation socio-économique des ménages miniers par la mutualisation de l'équipement* » projetait de fournir aux artisans miniers travaillant dans la chaîne légale l'accès à un petit équipement minier de qualité, à moindre frais, par un système associatif de location. Aucune de ces activités n'a pu être mise en œuvre pour des questions de gestion environnementale (produits chimiques et les résidus outillage électriques par les miniers), et du fait des difficultés d'accès au terrain de mars 2020 à mars 2021.

L'activité 0402 « *Participation aux efforts de lutte contre la contrebande* » n'a été que très partiellement réalisée par des missions et ateliers régionaux sur la création de la Task-Force. Cette activité a donc fini par fusionner avec l'activité 0203 reprise ci-dessus et la remise officielle de l'Etude au Ministre des Mines par l'Ambassadeur de l'UE accompagné par le Représentant Résident de Enabel RDC/RCA donnera certainement plus de visibilité et d'écho en prélude à la campagne de communication qui sera faite pour cette activité .

Enfin, l'activité 0501 « *Appui au processus de décentralisation de la gouvernance minière* » projetait d'appuyer la mise en œuvre du volet ressources naturelles de l'Accord Politique de Paix et de Réconciliation (APPR) conclu en février 2019 entre les principaux groupes rebelles (14) et le Gouvernement. Malheureusement, l'échec de la mise en œuvre de l'APPR a rendu cette activité obsolète. À mesure que le conflit se transformait en accapuration des zones minières par les groupes armés, la perspective d'un dialogue honnête sur une gouvernance minière décentralisée s'éloignait davantage. Le Comité technique a donc proposé de remplacer l'activité par un appui à un dialogue sous-régional, notamment entre le Cameroun et la RCA, sur la lutte contre la contrebande minière. Cette alternative était fidèle à l'esprit du Résultat 5 « *une meilleure collaboration régionale au sein de la RCA et dans les pays limitrophes afin de lutter contre le trafic et la contrebande* ». L'atelier de discussion entre les autorités camerounaises et centrafricaines, initialement prévue en avril 2020, a été repoussée du fait de la pandémie Covid-19 et a finalement eu lieu à Yaoundé, sous l'égide du Groupe de Travail Diamant Artisanal et Alluvionnaire du PK, du 20-23 décembre 2021.

4 Résultats réalisés

4.1 Performance de l'objectif spécifique

L'objectif spécifique du Projet GODICA est de « *renforcer la gouvernance de l'or et du diamant en République centrafricaine par le biais d'une transparence et d'une traçabilité accrue, et améliorer la formalisation des activités minières artisanales* ».

4.1.1 Indicateurs atteints

Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
Zones conformes au Cadre Opérationnel du Processus Kimberley (nombre)	8	15	8	Le PK a refusé trois fois les nouvelles zones proposées par la RCA
Volume annuel d'exportation légale de diamant (carats)	13 571 (2018)	50 000 (2021)	103 648 (2021)	Cette augmentation significative est principalement due à la stratégie commerciale du bureau d'achat CCO qui réalise plus de 90% des exportations légales en 2020 et 2021

4.1.2 Analyse de l'atteinte de l'objectif spécifique

Le renforcement de la gouvernance minière en RCA est effectif mais insuffisant. Le rôle de GODICA a été déterminant dans ce renforcement, notamment par l'appui technique et logistique fourni au Comité National de Suivi du Processus Kimberley (CNS-PK). Dès 2020, le CNS-PK est parvenu à devenir ce que le Groupe de Suivi de la RCA envisageait lorsqu'il avait exigé sa création : un organe tripartite (ministère, secteur privé, société civile) de suivi, de contrôle et de vulgarisation du Cadre Opérationnel du PK dans les zones minières. Même si le PK n'a pas jusqu'à présent accepté l'ouverture de cinq nouvelles zones conformes, le MMG est quand même parvenu à maintenir le statut des 8 zones conformes établies depuis juin 2019 même si à la dernière réunion de l'intersession du PK au Botswana en juin dernier, le PK a décidé d'envoyer une mission de monitoring qui devra comprendre dans ses TdRs, la visite dans les 5 zones à valider, mais aussi une autre visite dans les 8 zones déjà conformes du Sud-Ouest où les exportations se font déjà de façon routinière et « normale » aujourd'hui.

Par ailleurs, GODICA a encouragé et accompagné la réalisation de diverses réformes techniques qui ont amélioré les systèmes de gouvernance et de traçabilité du secteur : nouveaux bordereaux d'achat (4 000) et ceux de vente (3 500) sécurisés, augmentation des capacités techniques des experts évaluateurs du BECDOR, nouvelle liste de prix et manuel de procédures du BECDOR, dialogue bilatéral avec les autorités camerounaises sur la lutte effective contre le trafic et la contrebande.

GODICA n'est pas parvenu à formaliser les activités minières artisanales du fait des difficultés dans la mise en œuvre des activités d'appui aux communautés minières (Résultat 3). En revanche, la proportion de diamants centrafricains écoulés dans la chaîne légale est passée de 5% en 2018 à 40% en 2021, ce qui est beaucoup plus proche du niveau d'avant 2013 (environ 60% en volume). Toutefois, cette réussite est principalement due à la stratégie commerciale agressive du bureau d'achat CCO qui a réussi à concurrencer les réseaux de contrebande actifs dans les zones conformes. Le rôle de GODICA dans ce processus a été d'un apport inattendu – la présence des PTFs crédibles au sein du secteur minier a contribué à la prise de risque des responsables de la CCO.

4.2 Performance du Résultat 1

Le Résultat 1 est « un meilleur cadre légal et institutionnel pour la production minière, les activités de transport et de commerce en RCA, débouchant en particulier sur une gouvernance renforcée dans le secteur de l'extraction du diamant ».

4.2.1 Indicateurs atteints

Indicateurs	Valeur de base	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
Plan d'activité du CNS-PK (existence)	Non	Oui (annuel)	Oui (semestriel)	Ces indicateurs confirment la bonne performance du CNS-PK au cours de l'action
Missions de terrain du CNS-PK (nombre, cumulatif)	0	12	10	
Valeur moyenne des diamants exportés légalement (prix moyen en USD/carat)	131 (2016-2018)	170 (2021)	107 (2021)	Cette diminution suggère que les plus belles pierres sont davantage exportées en contrebande, même si le volume de contrebande a baissé
Autonomie d'évaluation du BECDOR (faible/moyenne/bonne)	Faible	Bonne	Bonne	Cet indicateur confirme la capacité professionnelle améliorée du BECDOR

4.2.2 Analyse de la réalisation du résultat

L'activité 0101 d'appui au Comité National de Suivi du Processus Kimberley (CNS-PK) est sans nul doute la plus grande réussite du Projet GODICA. Créé le 14 décembre 2019 par Arrêté Ministériel, le CNS-PK a pour fonction de surveiller les activités de production et de commercialisation du diamant dans les provinces. Il est de composition tripartite (MMG, secteur privé, société civile) à l'instar du PK et présidé par un membre de la société civile. L'action du CNS-PK, appuyée par GODICA, a été relayée dans les sous-préfectures conformes et prioritaires par des Comités Locaux de Suivi (CLS-PK) appuyés par le Projet DPAM (Droits de Propriété et Artisanat Minier de l'USAID).

Le tableau ci-dessous présente toutes les missions provinciales conduites par le CNS-PK, préparées et financées par GODICA.

Figure 1 : Missions du Comité National de Suivi du Processus Kimberley (CNS-PK)

Dates	Sous-préfectures	Réalisations
22-30 janvier 2020	Boda, Nola, Berberati, Carnot	Activation des CLS Information des acteurs sur le Cadre Opérationnel PK
10-20 mars 2020	Boda, Nola, Berberati, Carnot	Formation des CLS Transfert des outils aux CLS
18-25 mars 2020	Bagandou, Boganangone, Boganda, Gadzi	Activation des CLS Sensibilisation et vulgarisation du Cadre Opérationnel
27 mai – 6 juin 2020	Berberati, Sosso-Nakombo Abba, Baoro, Bouar	Suivi de situation dans les zones prioritaires Appui aux CLS
8-13 septembre 2020	Bangassou, Bakouma, Rafaï	Sensibilisation Suivi situationnel

		Activation des CLS (Bangassou et Bakouma)
13-18 décembre 2020	Boganangone, Gadzi Carnot, Berberati, Nola	Réorganisation des CLS dans les zones prioritaires (Gadzi) Renforcement des capacités des CLS dans les zones conformes (Carnot, Berberati, Nola, Boganangone)
10-20 mars 2021	Boda, Berberati, Carnot, Sosso-Nakombo, Baoro, Bouar	Évaluation des impacts de la crise militaro-politique dans les zones conformes et prioritaires de l'Ouest
14-17 avril 2021	Boali	Bilan annuel 2020-2021 Planification 2021-2022
11-13 mai 2021	Bria	Premier contact avec populations minières
1-8 septembre 2021	Baoro, Bouar, Abba, Gamboula, Sosso-Nakombo	Revue des zones prioritaires avant soumission au PK

De l'avis de tous les partenaires (Banque mondiale, USAID, PNUD), l'action du CNS-PK a été très positive. Ses membres ont installé des Comités Locaux de Suivi du Processus Kimberley (CLS-PK) dans toutes les sous-préfectures conformes, mais aussi dans les sous-préfectures dites prioritaires, y compris deux sous-préfectures de l'Est. Le CNS-PK a réussi à renouer le dialogue avec les populations minières de l'Est après des années de contrôle par des groupes rebelles dans plusieurs sous-préfectures (Bria, Bangassou, Rafai, Bakouma), il a pu mettre en place un système de collecte d'information de la situation dans les zones de l'Ouest basé sur les indicateurs officiels du Cadre Opérationnel du PK⁸, et a produit plusieurs rapports circonstanciés sur l'évolution de la situation dans ces zones. Après le contrôle temporaire de plusieurs zones conformes par les rebelles de la CPC (Boda, Berberati, Boganangone), de décembre 2020 à mars 2021, le CNS-PK a pu vérifier que les exploitants n'étaient plus soumis au contrôle des groupes rebelles après la reprise de ces zones par la coalition gouvernementale et ses alliés. Cependant, en novembre 2021, le Groupe de Suivi de la RCA n'a finalement pas pris en compte ces rapports dans son refus d'accepter les cinq nouvelles sous-préfectures conformes au Cadre Opérationnel du PK.

L'activité 0102 a permis au MMG, notamment la Direction des Données, de la Régulation et du Suivi de la Commercialisation (DDRSC), de réaliser une refonte complète du format des bordereaux centrafricains d'achat et de vente, qui constituent le principal outil de traçabilité commerciale des minerais en RCA. Le format a été conclu au cours d'un atelier technique en septembre 2020 et officialisé le 6 octobre 2020 par Arrêté Ministériel. Le Projet GODICA a ensuite fait imprimer 4 000 carnets sécurisés, non-reproductibles et non-falsifiables en Belgique (3 000 bordereaux de diamant et 1 000 bordereaux d'or) et les a livrés officiellement au MMG en avril 2021. D'autres bordereaux de vente 3 500 dont 2 000 pour l'or et 1 500 pour le diamant ont aussi été livrés en septembre 2022 qui a correspondu à la période de l'extension opérationnelle du Projet GODICA sans coûts additionnels.

⁸ Sécurité, libre circulation des biens et des personnes, présence effective de l'État, et non-implication des groupes armés dans la production et le commerce de diamant.

Figure 2 : Nouveaux bordereaux d'achat produits par GODICA en juillet 2022



Enfin, à la demande de l'IcSP, GODICA a fourni au SPPK un kit professionnel de photographie en décembre 2021 pour lui permettre d'améliorer la qualité des documents d'exportation envoyés régulièrement au Groupe de Suivi de la RCA du PK⁹.

L'activité 0103 d'appui à la DDRSC et au BECDOR pour l'évaluation et la commercialisation des diamants a été retardée pendant l'année 2020-2021 à cause des restrictions sanitaires, de la période électorale et du pic d'insécurité de décembre 2020 à mars 2021 autant de faits largement déjà évoqués par ailleurs, mais cette activité a finalement rempli tous ses objectifs. Le BECDOR dispose désormais d'une nouvelle liste de prix des diamants adaptée aux pierres centrafricaines et au marché international, d'un manuel de procédures précis décrivant notamment les étapes de l'évaluation d'un colis (ainsi que les procédures de litige, de recrutement et de sanction/promotion de personnel, etc.), et d'un manuel d'initiation à l'évaluation du diamant brut à l'usage des futurs nouveaux experts évaluateurs. Enfin, les évaluateurs du BECDOR ont reçu six formations en évaluation à Bangui sur le triage des pierres et l'utilisation pratique de la nouvelle liste de prix. GODICA devait ensuite envoyer les trois meilleurs évaluateurs en Inde en janvier 2022 pour suivre une formation avancée avec les autres bureaux d'évaluation de diamant partenaires de la DCi à travers le monde. Malheureusement, les restrictions d'entrée en Inde dues à la propagation du variant épidémique Omicron ont empêché la tenue de cette activité pendant la période opérationnelle du Projet GODICA. Finalement, à l'issue de cet appui, la DCi a jugé que deux évaluateurs sur huit ont une bonne capacité d'évaluation, quatre ont une capacité moyenne, et deux ont une capacité faible.

⁹ Ce kit comprend un trépied, une « lightbox » adaptée aux colis de diamant, et quatre lampes de studio photographique. La mission russe en RCA a complété ce kit par un appareil photographique Canon M50.

L'activité 0104 de fourniture d'équipement d'évaluation du diamant, un corollaire de l'activité précédente, a également rempli ses objectifs. La DCi a établi la liste précise des besoins du BECDOR en décembre 2019, Enabel a acheté le matériel en Belgique en mai 2021 auprès d'un fournisseur spécialisé, et l'a livré au BECDOR en décembre 2021 après la fin du cycle de formation des experts évaluateurs par la DCi¹⁰. L'activité 0105 d'appui à la relance de la chaîne légale n'a pas été réalisée pour les raisons explicitées à la section 3.2 ci-dessus.

Liste des matériels et équipements pour le BECDOR

N° ord	Matériels	Quantité
1	Lampe – Dazor Two tube	04
2	Balance – Sartorius 3 100ct	1
3	Lampe UV	1
4	Cartes de couleurs	20
5	Pincès à épiler – Diamond INOX	10
6	Loupes – Super Quality Hexagonal 10X Triplet	4
7	Loupes frontales – Optivisor 7	4
8	Sachets Minigrip	10



Sachet Minigrip



Balance – Sartorius 3 100ct



Lampe UV



Cartes de couleurs



Lampe – Dazor Two tube



Loupes frontales – Optivisor7



Loupes – Super Quality Hexagonal 10x Triplet



Pincès à épiler – Diamond INOX

¹⁰ Les experts évaluateurs ont eu accès à l'équipement spécialisé pendant les formations mais GODICA a jugé que le BECDOR ne devait recevoir l'équipement officiellement qu'une fois que ces évaluateurs seraient familiarisés avec leur utilisation.

4.3 Performance du Résultat 2

Le Résultat 2 est « une meilleure prise de conscience et une meilleure compréhension (au niveau des communautés locales, dans la société civile et le secteur privé) des exigences du Processus de Kimberley pour le secteur du diamant ».

4.3.1 Indicateurs atteints

Indicateurs	Valeur de base	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
Membres du CNS-PK participant aux discussions du PK sur la RCA (nombre)	0	4	3	Le Président et le Rapporteur ont fait partie de la délégation centrafricaine à la réunion plénière du PK de Moscou en novembre 2021 et la société civile a participé à la réunion au Botswana en juin 2022
Initiatives politiques de l'UE pour suivre et évaluer les réformes minières en RCA (nombre)	0	3	2	La DUE a participé à deux réunions du « Groupe des Amis de la RCA » organisées par l'ambassade des Etats-Unis (décembre 2019) puis la Banque mondiale (octobre 2020)
Sous-préfectures ciblées par la campagne de communication contre la contrebande	0	10	0	L'activité n'a pas été réalisée

4.3.2 Analyse de la réalisation du résultat

La compréhension des exigences du PK par les communautés minières locales, le secteur privé et la société civile s'est nettement améliorée dans les sous-préfectures productrices de diamant grâce au travail du CNS-PK (voir section 4.2.2). Notons que les 16 sous-préfectures visitées par le CNS-PK de janvier 2020 à septembre 2021 produisent collectivement plus de 80% des diamants du pays.

En revanche, le Projet GODICA et le MMG n'ont pas pu mettre en œuvre pendant la phase opérationnelle du Projet, l'activité 0203 « Campagne nationale de communication contre la contrebande » car le calendrier d'une telle campagne a été très difficile à établir : GODICA a d'abord attendu les conclusions de l'étude sur la contrebande minière transnationale (rendues en mars 2021) pour en informer les thèmes ; le Comité technique a ensuite jugé que la période électorale extrêmement tendue, qui a duré jusqu'en juillet 2021 environ, courrait le risque de politiser la campagne. Finalement, avec l'extension du Projet, il a été préparé du matériel devant servir pour la campagne (affiches, flyers, kakémonos) qui va se dérouler pendant le dernier trimestre de 2022. Ce matériel de sensibilisation a été remis au MMA en septembre 2022.

4.4 Performance du Résultat 3

Le Résultat 3 est une « amélioration de l'activité économique et de meilleures conditions de vie pour les communautés locales, avec une attention particulière à l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes ».

4.4.1 Indicateurs atteints

Indicateurs	Valeur de base	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
-------------	----------------	--------------	-----------------------	--------------

Chantiers miniers reconvertis en étangs piscicoles (nombre)	0	50	0	Les activités n'ont pas été réalisées
Production piscicole des ménages miniers (Kg/an)	0	Non définie	0	
Capacité d'autofinancement des ménages miniers (pourcentage de chantiers autofinancés)	Non définie	Non définie	Non définie	
Capacité de formalisation des artisans miniers (nombre d'artisans exploitants patentés)	Non définie	Non définie	Non définie	

4.4.2 Analyse de la réalisation du résultat

La logique d'intervention de ce résultat part du constat que les artisans exploitants miniers sont très dépendants de leur investisseur-acheteur local et qu'ils n'ont pas les moyens d'imposer les termes de l'achat. Il s'agit évidemment du prix au premier achat, mais surtout de la légalité de l'opération. La plupart des collecteurs travaillant dans la chaîne informelle refusent d'acheter contre un bordereau d'achat, ce qui serait une garantie de traçabilité (l'État serait capable de vérifier si les pierres achetées se retrouvent au point d'exportation). Ainsi, si les exploitants pouvaient autofinancer leurs chantiers, ou même seulement les cofinancer, ils seraient davantage capables d'exiger un bordereau pour vendre dans la chaîne légale d'exportation, ainsi qu'un meilleur prix.

Les deux activités prévues visaient ainsi à autonomiser les artisans exploitants, soit en leur faisant gagner plus d'argent (par la pisciculture, en reconvertissant les chantiers épuisés en étangs piscicoles), soit en diminuant leurs coûts d'exploitation (par l'accès à un équipement de qualité à moindre prix, sur une base locative).

Au cours de la période d'ajustement du Document Technique et Financier (avril-septembre 2019), GODICA avait identifié l'ONG nationale ECHELLE pour conduire les activités. Malheureusement, ECHELLE s'est désistée en août 2019. En octobre 2019, le Projet DPAM (USAID) qui dispose d'un cadre logique similaire à GODICA a lancé un appel d'offres national public pour la sélection d'un partenaire local. GODICA a choisi de s'aligner sur le choix de DPAM et de sélectionner le même partenaire pour une exécution dans les mêmes zones d'intervention – les sous-préfectures de Carnot et de la Sangha Mbaéré – de manière à réduire les coûts de structure et maximiser l'impact. Après que l'ONG Association des Femmes pour la Promotion de l'Entreprenariat (AFPE) ait gagné le marché DPAM, une convention de subsides a été signée en août 2020, avec cette dernière.

En novembre-décembre 2019, GODICA a déployé un expert en pisciculture dans les zones d'intervention pendant cinq semaines (en co-financement avec DPAM) pour former les techniciens de l'AFPE aux techniques de reconversion piscicole, et pour mettre à jour le module de formation initialement créé par USAID en 2010.

L'AFPE a démarré l'intervention en septembre 2020 avec des réunions d'information et de sensibilisation dans les deux sous-préfectures ciblées. Dès le départ, le MMG a sollicité l'appui du ministère des Eaux et Forêts pour la composante piscicole, et ce dernier a affecté un cadre technique à l'accompagnement. L'AFPE a recruté ses agents de terrain et s'est installée dans les provinces en novembre 2020. Pendant cette période d'identification, l'AFPE y a recensé 502 chantiers épuisés susceptibles d'être transformés en étangs piscicoles (274 à Carnot et 228 dans la Sangha Mbaéré).

La clef de réussite de l'activité piscicole (A0301) n'était pas tant la capacité technique des communautés minières – la pisciculture est déjà une activité répandue dans ces zones forestières – que l'accès à des intrants (alevins) de qualité. C'est la raison pour laquelle la construction et la gestion des deux centres de multiplication (bassins d'alevinage) était d'une importance capitale. Or

le partenaire a fait face à de nombreuses complications, à la fois sur la propriété foncière des terrains de construction, sur l'identification d'une structure gestionnaire des centres et sur les risques environnementaux (résidus produits chimiques et outillages électriques utilisés) .

Enfin, les tensions pré-électorales et les pics d'insécurité, de septembre 2020 à mars 2021, ont considérablement restreint l'accès de l'ONG partenaire dans ces zones et n'ont pas facilité les démarches pour accélérer le processus de légalisation foncière. De plus, GODICA n'a pas pu déployer son expert piscicole une seconde fois pour appuyer le partenaire. En juin 2021, alors qu'aucune activité effective n'avait véritablement commencé, notamment avec les communautés, GODICA a contractualisé l'ONG ECHELLE pour faire un état des lieux et proposer des recommandations d'intervention. Les conclusions ont été rendues en août 2021 et ont notamment suggéré de se concentrer sur les activités piscicoles en abandonnant l'activité des « banques de matériel » (A0302).

Enfin, d'août 2021 à janvier 2022, GODICA n'a pas su déployer les efforts nécessaires pour appuyer son partenaire et rattraper les retards considérables, notamment par manque de personnel affecté à 100% au Projet. Ainsi, aucun staff d'Enabel n'a pu se rendre dans les deux sous-préfectures ciblées pendant toute la durée du Projet.

En somme, l'AFPE n'a jamais vraiment compris les enjeux de l'intervention. Les structures de gestion des centres d'alevinage ont été choisies à la hâte, sans formation ni appui sur le plan technique ou commercial. Le déploiement des agents dans les villages, pour encourager les exploitants à reconverter leurs chantiers épuisés et les former à cette technique, a été sporadique et incomplet. Quant à l'activité d'accès au petit équipement (A0302), l'ONG s'est focalisée sur la construction des magasins et non sur l'organisation sociale des associations de location qui est la vraie condition de réussite d'une telle approche¹¹. Activité qui en fin de compte, a cumulé de tels de dysfonctionnements et malentendus qu'il a été pris la décision d'y mettre fin et de récupérer les fonds non-engagés. Les fonds non engagés ont été récupérés au mois de juillet 2022, mais en plus de ces fonds non engagés, il y a eu des dépenses non éligibles à hauteur de 18,015 euros dont Enabel a demandé le remboursement à l'amiable mais sans suite favorable du partenaire. . C'est ainsi que la procédure de recouvrement par voie d'injonction de payer a été introduite au greffe du tribunal de grande instance de Bangui dont nous attendons la suite. e procédure légale a été lancée en ce sens par Enabel.

4.5 Performance du Résultat 4

Le Résultat 4 est une « *une meilleure compréhension de la production, du financement et du commerce de l'or, en termes de quantité, de financement illicite, de réseaux d'exportation et de chaînes d'approvisionnement* ».

Pendant la période d'ajustement (avril-septembre 2019), GODICA a ajouté le secteur du diamant dans le cadre du résultat.

¹¹ Par organisation sociale, nous entendons les termes de l'adhésion à l'association de location (parrainage, frais, etc.), le système de gestion, les inventaires, les contrats de location, les sanctions, les prix, etc.

4.5.1 Indicateurs atteints

Indicateurs	Valeur de base	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
Identification des bénéficiaires de la contrebande (statut de l'étude)	Pas d'étude	Étude complétée et diffusée	Étude complétée et partiellement diffusée	L'étude a été remise au MMG
Coordination des acteurs pour une lutte efficace contre la contrebande (existence d'un espace de coordination)	Non	Oui	Oui, mais insuffisante	GODICA a participé à la plateforme informelle mise en place par l'UE, l'OCDE et l'ONUDC, et aussi à la coordination régionale pour la lutte contre la fraude et la contrebande de l'or et du diamant

4.5.2 Analyse de la réalisation du résultat

IPIS Research et l'ONG suisse Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI) ont été contractualisés en mai 2020 pour réaliser une « Étude sur les réseaux transnationaux de contrebande d'or et de diamant en provenance de RCA » délivrée le 18 mars 2021.

Cette étude visait à déterminer les routes, les acteurs et les réseaux financiers de la contrebande de minerais centrafricains.

En 2019, le Projet DPAM, dont le cadre logique est très similaire à celui de GODICA, a lancé sa propre étude de base sur la production et la commercialisation de l'or et du diamant en RCA. Cette activité était déjà incluse telle quelle dans le plan d'action de GODICA et avait été soumise à l'IcSP dans le DTF original. GODICA a donc dû modifier les objectifs de l'étude une première fois pendant sa période d'ajustement (avril-septembre 2019) et a proposé de se concentrer sur la commercialisation (les réseaux et les routes de la contrebande) plutôt que sur la production. L'étude de base de DPAM a été finalisée en novembre 2019, publiée début 2020, et informe toujours les partenaires aujourd'hui, notamment avec son estimation des volumes annuels de production réelle d'or et de diamant¹².

En parallèle, toujours en 2019, le Projet DPAM a lancé une autre étude plus spécifiquement sur la contrebande des minerais centrafricains en partenariat avec le ministère des Mines. Son objectif principal était d'identifier les raisons structurelles de cette contrebande afin d'engager les autorités dans un plan de réforme et de lutte contre la fraude minière. L'étude de l'USAID a été finalisée en mai 2019 mais n'a été publiée officiellement qu'au début de l'année 2020 à la demande de l'Ambassadrice américaine. Sur le plan technique, cette étude a bien décrit les principaux facteurs structurants de la contrebande de diamant en RCA : l'inadéquation du cadre opérationnel du Processus Kimberley avec les réalités économiques, la crise de la chaîne d'approvisionnement, les

¹² Cartographie des sites miniers artisanaux dans l'Ouest de la Centrafrique, USAID/IPIS Research, novembre 2019.

faibles capacités de contrôle par l'État, et l'absence de mesures répressives efficaces (c'est-à-dire plus généralement l'impunité).

La structure et les raisons de la contrebande étaient désormais connues. Ses volumes et ses implications économiques l'étaient également. D'autres institutions ont publié des rapports publics d'alerte sur le sujet¹³. C'est ainsi que l'objectif principal de l'étude de GODICA est devenu d'identifier les individus et les réseaux de contrebande, notamment les réseaux internationaux de financement criminel voire terroriste, afin de lutter contre l'impunité. GODICA a choisi, en plein accord avec les cadres ministériels du Comité technique de Projet, de lancer une étude qui devait informer les principales institutions qui luttent effectivement contre la contrebande globale et régionale ainsi que leurs réseaux criminels d'approvisionnement (GABAC, WCO, GAFI, INTERPOL, justices européennes, etc.).

L'étude GODICA a permis d'identifier des routes notamment via le Cameroun mais aussi le sud du Tchad jusqu'à Dubaï ainsi que les acteurs impliqués. L'étude a été remise au MMA en septembre 2022 pour exploitation par le MMA. Elle contient entre autres des recommandations et propositions pour une amélioration de la bonne gouvernance dans le secteur.

L'activité 0402 de participation aux efforts de lutte contre la contrebande devait fournir à GODICA l'espace pour partager les résultats de cette étude dans un cadre plus conventionnel et néanmoins discret. Cependant les efforts de coordination des différentes institutions clefs, bien qu'effectifs, sont restés insuffisants.

En avril 2019, l'Union européenne et l'OCDE ont organisé un premier forum informel de coordination sur la criminalité liée aux minerais (*Informal Law Enforcement Forum on Mineral Crimes*) où ont été conviés des services de police, de justice et de douanes de divers pays, la World's Customs Organization (WCO), l'Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), et diverses agences nationales ou sous-régionales de lutte contre le blanchiment d'argent.

Les représentants de GODICA ont participé à la deuxième réunion de ce réseau informel, le 9-10 décembre 2019 à Bruxelles, organisée par l'UE et l'OCDE, puis à la troisième réunion le 9-10 novembre 2020 organisée (en virtuel) par l'ONUDC. Bien que les échanges y aient toujours été instructifs, la coordination réelle est restée limitée entre deux réunions. GODICA n'a pas participé à la quatrième et dernière réunion en date, organisée par l'ONUDC en virtuel le 7-8 juin 2021, mais les auteurs de l'étude GODICA y ont participé.

L'absence d'une structure formelle de dialogue et de décision sur la contrebande minière, en RCA comme ailleurs, a empêché GODICA de financer des actions concrètes de réflexion ou d'appui à la lutte contre la contrebande (définition des réformes nécessaires, formations, dotation d'équipement, etc.). C'est pourquoi l'exécution budgétaire de l'activité 0402 est faible. En revanche, les efforts de l'UE, l'OCDE et l'ONUDC pour mettre en place une plateforme de coordination a permis à GODICA et ses partenaires d'identifier les responsables de plusieurs institutions clefs, afin que le moment venu, l'étude puisse leur être partagée mais l'occasion ne s'est jamais présentée pour le faire.

Fin janvier 2022, à l'issue de la première rencontre officielle entre les ministères des mines centrafricains et camerounais sur le thème de la contrebande, appuyée par GODICA et organisée à Yaoundé sous l'égide du Groupe de Travail Diamant Artisanal et Alluvionnaire du PK, le MMG a

¹³ En plus des deux études USAID, nous pouvons aussi mentionner les excellents rapports publics de l'ONG Enough (<https://enoughproject.org/products/reports/central-african-republic>), l'ONG Global Witness (*A Game of Stones*, 2017), l'ONUDC (*Étude régionale sur le trafic de ressources minières comme source de financement de groupes terroristes et criminels dans certaines zones frontalières d'Afrique centrale*, 2020), ou les rapports biannuels du Panel d'experts de l'ONU sur la RCA.

constitué une Task-Force nationale pour lutter contre la fraude. Cette plateforme permettra peut-être à l'État centrafricain d'assainir le secteur, mais il aura besoin de l'appui de ses partenaires.

4.6 Performance du Résultat 5

Le Résultat 5 est une « *une meilleure collaboration régionale au sein de la RCA et avec les pays limitrophes, afin de lutter contre le trafic et la contrebande* ».

4.6.1 Indicateurs atteints

Indicateurs	Valeur de base	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
Modalités de gouvernance minière décentralisée (définition)	Non définie	Définie	Non définie	L'échec de l'APPR a empêché l'introduction d'un système de gouvernance minière décentralisée en RCA
Zones prioritaires situées à l'Est (nombre)	0	4	2	Les sous-préfectures de Bangassou et Bakouma ont été déclarées prioritaires en septembre 2020 et des comités locaux de suivi y ont été créés

4.6.2 Analyse de la réalisation du résultat

L'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR), signé en février 2019 entre le Gouvernement centrafricain et 14 groupes rebelles, prévoyait entre autres de « *créer les conditions pour que l'exploitation des ressources naturelles du pays et les revenus générés bénéficient équitablement à l'ensemble de la population centrafricaine* » (Article 4.1.) et « *d'établir une fiscalité régulière et équitable pour le transfert des ressources par l'État aux collectivités territoriales pour l'extraction et la gestion par le Gouvernement et les entreprises privées agréées des ressources naturelles et minérales afin de favoriser le développement des préfectures, réduire les disparités entre elles, et renforcer leur autonomie dans un État unitaire, conformément aux principes qui seront établis dans la nouvelle loi sur la décentralisation et aux principes de solidarité nationale, de la bonne gouvernance et de la répartition juste et équitable des richesses nationales* » (Article 4.n.).

Inopportunément, la mise en œuvre effective de l'APPR a été contrariée dès le départ et une fois ce constat fait, le Comité technique du Projet a discuté maintes fois des modalités pratiques d'une réflexion sur une gouvernance minière décentralisée, au niveau national ou même à l'échelle d'une province de l'Est du pays, mais sans y parvenir. Les conditions politiques du dialogue n'ont jamais été remplies. De plus, la loi sur la collectivité territoriale a été préparée puis votée le 27 février 2020 sans tenir compte des spécificités de l'économie minière.

Finalement, lorsque six groupes rebelles ont fusionné au sein de la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) et ont organisé une offensive militaire d'envergure à partir du 17 décembre 2020, l'APPR est devenu de fait caduc.

Très vite conscient que cette activité ambitieuse pouvait se révéler impossible à mettre en œuvre, GODICA avait convenu (au cours d'une réunion avec le Chargé de Programme IcSP en décembre 2019 à Bangui) d'une activité alternative allant dans le sens d'une meilleure intégration régionale pour la lutte contre le trafic et la contrebande : appuyer, techniquement et financièrement, la mise en place d'une plateforme bilatérale d'observation et de lutte contre la contrebande des minerais

entre le Cameroun et la RCA¹⁴. En février 2020, les Directions Générales des Mines des deux pays s'étaient mises d'accord sur une première rencontre à Yaoundé en avril 2020, mais les restrictions liées à la prévention de la pandémie Covid-19 en ont empêché la tenue.

Après de nombreuses discussions entre les autorités camerounaises et centrafricaines, GODICA (ainsi que le Projet DPAM) ont aidé le Groupe de Travail du PK sur le Diamant Alluvionnaire et Artisanal à organiser un atelier de coordination à Yaoundé (Cameroun) du 20 au 23 décembre 2021 intitulé « **Atelier de haut niveau du Processus de Kimberley sur la lutte contre la fraude et la contrebande** ».

Cet atelier faisait suite au premier organisé par le Groupe de Travail sur la Production Alluvionnaire de Kinshasa (RDC) tenu du 10 au 11 avril 2019, jetant la base de la Coopération Régionale en Afrique centrale entre la République d'Angola, la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo et la République du Gabon.

L'objectif de cet Atelier de haut niveau au Cameroun, était de renforcer les capacités des autorités chargées des enquêtes et des poursuites pénales à comprendre le Processus de Kimberley et les risques liés à la fraude et à la contrebande des diamants, afin de mieux lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme lié aux activités diamantifères.

Les travaux des participants ont abouti aux recommandations suivantes :

Au niveau de chaque pays :

- Renforcer le cadre de concertation multipartite ('taskforce') de lutte contre la fraude et la contrebande des diamants bruts, là où il existe déjà ;
- Créer une taskforce incluant toutes les parties prenantes dans la lutte contre la fraude et la contrebande des diamants bruts, là où elles n'existent pas ;
- Renforcer les capacités des structures chargées de la mise en œuvre des Principes et Exigences du Processus de Kimberley.

Au niveau régional :

- Créer un cadre de concertation régional intégrant les taskforces nationales ;
- Renforcer les capacités et les compétences des membres des taskforces ;
- Renforcer la mise en œuvre des exigences du PK en matière de contrôles internes ;
- Obtenir l'appui politique nécessaire aux activités de la Coopération régionale en Afrique centrale.

L'impact de ce Résultat sera considérable pour la RCA, à partir du moment où la mise en place de la Task-Force par le Gouvernement sera réalisée. Entretemps, certaines actions concrètes pourront être réalisées telles que l'échange de fichiers sur les trafiquants connus, la comparaison des statistiques, le contrôle renforcé des postes frontières, des formations conjointes entre les polices des mines, etc. La plateforme de discussion s'est malheureusement tenue trop tardivement pour que GODICA ait pu engager les autorités sur de telles actions.

¹⁴ L'origine d'une telle plateforme remonte aux recommandations prises au cours de la réunion intersessionnelle du PK de mai 2016 à Dubaï. Une première réunion avait été organisée à Bangui en août 2016 entre les ministères des mines de la RCA, du Cameroun et de la République du Congo, puis une seconde réunion a eu lieu à Kinshasa en avril 2019 avec la RDC, l'Angola, la République du Congo, la RCA, le Cameroun et le Gabon, sous l'égide du Groupe de Travail du PK sur le Diamant Alluvionnaire et Artisanal.

Quant à la décentralisation de la gouvernance minière à travers les négociations de l'APPR, aucune initiative n'a jusqu'alors été engagée. La première mission du CNS-PK dans les zones de l'Est, en septembre 2020, a effectivement mis en place des comités locaux de suivi du Cadre Opérationnel du PK à Bangassou et Bakouma, mais aucune mission de suivi n'a été organisée depuis. Les zones prioritaires de l'Est ne bénéficient pas du même contrôle régulier que celles de l'Ouest.

4.7 : Activités planifiées pendant l'extension du Projet sans coûts complémentaires :

Le Programme a commencé en avril 2019 avait une période de mise en œuvre de 34 mois qui a pris fin le 31 janvier 2022. Une demande de l'extension du Programme GODICA sans augmentation budgétaire avait été faite auprès de l'Union Européenne en date du 09 novembre 2021. L'Union Européenne a notifié Enabel le 03 mars 2022 de l'approbation de cette extension du Programme jusqu'au 31 août 2022.

Les activités prévues durant la phase d'extension furent déterminées selon les critères suivants :

- Nécessité de se concentrer uniquement sur des activités déjà commencées ou en cours d'exécution et qui devaient être terminées avant la fin août 2022.
- Les activités retenues devaient avoir un impact direct à la fois pour le Projet et pour le Ministère des Mines et de la Géologie.

Les activités suivantes ont été prévues durant l'extension :

- a- Acquisition du matériel de haute précision et ultra sécurisé pour le Secrétariat Permanent du PK (SPPK): papier sécurisé et personnalisé, Tampon sécurisé anti-fraude, enveloppes sécurisées indéchiffrables, etc.
 - Activité réalisée par l'acquisition du papier sécurisé et personnalisé, du tampon sécurisé anti-fraude et son encreur, seules les enveloppes prenaient un temps de production plus long allant au-delà de la période opérationnelle du Projet. Leur commande a dû être annulée.
- b- Réhabilitation du bâtiment du BECDOR : Travaux de peinture, renouvellement de la toiture, travaux de menuiserie, travaux de plomberie....
 - L'appel à proposition a été lancé, les offres reçues et un entrepreneur sélectionné, mais la correspondance adressée au Ministre pour approuver le début des travaux n'a pas eu de réponse dans les délais qui devaient tenir compte de la fin du Projet GODICA. Finalement, ces travaux ont dû être annulés et le marché n'a donc pas été attribué par manque de temps d'exécution.
- c- Finalisation de la formation des 14 experts évaluateurs du MMG par le partenaire de Enabel DCI (Diamond Counsellor International) et programmation du voyage d'étude dans un pays qui peut offrir une grande variété de diamants avec les 3 meilleurs apprenants afin qu'ils reviennent à leur retour, des formateurs.
 - Le voyage d'étude n'a pas pu se tenir puisque le Projet avait signé un contrat avec le Bureau d'étude DCI (Diamond Counsellor International) qui devait organiser ce voyage en fonction des attaches qu'ils ont dans les pays où il y a une plus grande variété de diamants. Le MMG n'a pas pu intégrer que le Projet était lié par un contrat qui avait une durée dans le temps. Le contrat avec DCI étant expiré, il n'était plus possible d'organiser le voyage.
- d- Fourniture au MMG de bordereaux sécurisés additionnels.
 - 3 500 bordereaux sécurisés additionnels (2 000 pour l'Or et 1 500 pour le Diamant) ont été acquis et remis au MMG.
- e- Accompagner le MMG à la mise en place de la Task-Force suite aux efforts du Gouvernement pour la lutte contre la fraude et la contrebande des diamants, en

rapport avec les recommandations de l'Atelier de haut niveau sur le sujet qui s'est déroulé du 20 au 22 décembre 2021 au Cameroun.

- Pour ce faire, 5 ordinateurs ont été achetés pour la Task-Force et 1 000 flyers, 500 affiches et 20 kakémonos ont été achetés et livrés en septembre au MMG pour la campagne contre la fraude et la contrebande des minerais en RCA à mettre en œuvre par le MMG.
- f- Réaliser conjointement avec l'équipe du MMG, une campagne de communication sur la lutte contre la fraude et la contrebande des diamants bruts en RCA.
- Le matériel est acquis pour la campagne (1 000 flyers, 500 affiches et 20 kakémonos.) qui va se dérouler au dernier trimestre de 2022 et qui sera mise en œuvre par le MMG étant donné que le Projet est clôturé au 31 août 2022.

5 Synergies et complémentarités

5.1 Avec les autres interventions du portefeuille

Le portefeuille d'Enabel en RCA ne contient pas d'interventions financées par le Ministère belge de la Coopération. Toutes ses interventions en RCA (soit 3) sont financées par l'UE.

5.2 Avec les Projets pour tiers

Le portefeuille d'Enabel en RCA a inclus, pendant la période d'intervention du Projet GODICA, deux autres projets financés par l'Union européenne : le Projet de l'Union Européenne pour la Consolidation de la Démocratie (UE-PCD), et le Projet d'appui au développement rural (DEVRUR II).

Enabel a mis en œuvre le projet d'appui à la Consolidation de la Démocratie en RCA de manière relativement autonome avec ses contreparties institutionnelles – notamment l'Autorité Nationale des Élections (ANE), la Cour Constitutionnelle, le Forum des Femmes Parlementaires de Centrafrique, le Haut Conseil de la Communication, le Cadre de Concertation des Elections – et il n'a pas été possible de concevoir de complémentarité programmatique ou opérationnelle avec son action dans le secteur minier.

L'unité de gestion de projet a cherché des synergies pratiques entre les projets GODICA et DEVRUR II au niveau local puisque le projet DEVRUR II vise entre autres, à renforcer les capacités des communautés rurales dans leur développement professionnel, et que certaines des zones rurales ciblées (Bouar, etc.) incluent une proportion importante d'artisans et exploitants miniers.

5.3 Autres synergies et complémentarités

La synergie entre le Projet GODICA et les autres PTFs actifs dans le secteur minier – le Projet DPAM (Droits de Propriété et Artisanat Minier) financé par USAID et le Projet PGRN (Projet de Gouvernance des Ressources Naturelles) financé par la Banque mondiale – a été excellente tout au long de l'intervention. Dès le départ, le Comité technique du Projet GODICA a conçu, orienté et complété ses actions en fonction de l'action des autres partenaires, et vice versa.

Ainsi, GODICA a contribué à l'élaboration du plan de travail annuel du Projet DPAM. GODICA et DPAM se sont coordonnés de façon efficace sur de nombreuses actions, notamment :

- Le cofinancement de la mission d'expertise en pisciculture de novembre-décembre 2019 ;
- Le financement conjoint de l'ONG AFPE pour les activités piscicoles ;
- L'élaboration d'un plan d'action sur l'or au premier trimestre 2021 ;
- L'appui coordonné aux efforts de suivi et de contrôle du Cadre Opérationnel du PK (GODICA a financé les actions du CNS-PK et DPAM a financé les actions des CLS-PK au niveau sous-préfectoral) ;
- Le cofinancement de l'atelier sous-régional de décembre 2021 de Yaoundé sur la contrebande ;
- L'appui à la DDRSC (GODICA a appuyé le service du BECDOR, DPAM a appuyé le service des Statistiques et du Fichier Minier) ;
- L'harmonisation des termes de référence entre les études respectives des deux Projets sur la fraude et la contrebande.

- L'appui à la campagne initiée par le MMG sur les mesures à prendre pour la lutte contre la propagation de la pandémie COVID-19 dans le secteur minier.

GODICA s'est également coordonné de façon régulière et complémentaire avec le Projet PGRN de la Banque mondiale, notamment sur :

- L'appui technique et financier au SPPK en 2020 ;
- Les réflexions critiques autour de la réforme du code minier en 2021 ;
- La mise en place d'un dialogue inter-chancelleries sur le secteur minier de 2019 à 2021 (Activité 0202).

À partir de mars 2020, à la faveur des restrictions de voyage dues à la Covid-19, les trois projets PGRN, DPAM et GODICA ont initié des téléconférences d'échange et de coordination toutes les deux semaines. Ces réunions ont permis non seulement de maintenir un bon échange d'information sur l'état du pays pendant une période sans missions, mais aussi de débattre de points importants comme l'essor de l'orpaillage semi-mécanisé en RCA, la pertinence des nouvelles zones conformes proposées par le MMG au PK, la santé de l'économie mondiale de l'or et du diamant, ou l'impact de la Covid-19 dans les zones minières. A partir de décembre 2020 ces réunions sont devenues mensuelles.

De février 2021 à janvier 2022, les trois Projets ont ouvert leur plateforme de discussion à d'autres organisations internationales – l'ONG britannique War Child, l'ONG belge IPIS Research, l'ONG britannique Concordis International, le PNUD – sur des thèmes transversaux liés au secteur minier. GODICA a ainsi présidé trois réunions virtuelles élargies qui ont porté sur le travail des enfants (février 2021), l'état des lieux politique et sécuritaire dans les zones conformes du PK (juin 2021), les différences et similarités des tactiques prédatrices des groupes armés entre le secteur des mines et celui du pastoralisme (juin 2021), ou les réformes envisagées sur le code minier de 2009 (décembre 2021).

6 Thèmes prioritaires

6.1 Environnement et changement climatique

L'activité A0301 du Projet GODICA visait à promouvoir la reconversion des chantiers miniers épuisés en étangs piscicoles. Cette activité devait constituer une réhabilitation environnementale des sites en permettant de maîtriser les débits des cours d'eau, de diminuer la turbidité des eaux, et de remédier au problème des crevasses minières néfastes au déplacement des animaux sauvages. Le manuel de formation amélioré en décembre 2019 par l'expert piscicole d'Enabel venu de Kinshasa (RDC) a tenu compte de ces variables et a proposé une activité positive sur le plan environnemental. Malgré que l'étude de faisabilité conduite par l'ONG AFPE au 1^{er} trimestre 2021 ait conclu que l'impact environnemental de l'action serait positif, le projet n'avait pas eu assez d'éléments d'analyse sur l'impact réel des produits chimiques utilisés par les artisans miniers.

6.2 Genre

La promotion de l'équité de genre a été un thème majeur des activités d'autonomisation des communautés minières (Résultat 3). Près de la moitié des propriétaires des chantiers épuisés identifiés par l'ONG AFPE dans les sous-préfectures de Carnot et de la Sangha Mbaéré étaient des femmes, alors que les exploitants artisanaux centrafricains sont majoritairement des hommes (95% à l'Ouest d'après un diagnostic réalisé par l'UNICEF et le PNUD en 2018). Comme il a déjà été écrit plus haut, cette activité n'a pas été réalisée.

6.3 Digitalisation

GODICA n'a pas entrepris d'action spécifique sur la digitalisation. GODICA a par contre équipé l'équipe dirigeante du CNS-PK d'ordinateurs de travail peu après sa constitution en novembre 2019, ce qui a permis au CNS-PK de produire des rapports sous forme électronique sur la situation dans les zones conformes et prioritaires.

6.4 Emplois décents

La thématique transversale d'accès à l'emploi était au cœur des activités de terrain au bénéfice des communautés minières (Résultat 3), puisque l'autonomie de financement des exploitants devait leur permettre de vendre leur production à un prix décent aux collecteurs locaux. L'activité n'a finalement pas été réalisée pour les raisons évoquées plus haut.

7 Durabilité

La pérennité économique et financière de l'action dépend des résultats mais reste fondamentalement faible.

D'un côté, plusieurs réformes techniques initiées et/ou accompagnées par GODICA sont stables et pérennes. La nouvelle structure du SPPK, le système de traçabilité amélioré par les nouveaux bordereaux d'achat et de vente d'or et de diamant, la nouvelle liste de prix taxable des diamants au point d'export, les procédures internes du BECDOR ou les capacités techniques des experts évaluateurs du BECDOR ont été officialisés par divers arrêtés ministériels et seront certainement maintenus après la clôture du Projet. De même, la contribution de GODICA aux efforts de lutte contre la fraude et la contrebande, par son étude sur les réseaux transnationaux a permis d'informer le ministère et proposé des recommandations sur la bonne gouvernance dans le secteur.

Enfin, la plateforme bilatérale de dialogue entre le Cameroun et la RCA sur la lutte contre la fraude et la contrebande a également pris la voie d'être poursuivie mais il faudra consentir un appui financier conséquent aux ministères des mines des deux pays.

En revanche, le manque d'appui politique de haut niveau sur les réformes techniques évoquées ne garantit pas que la vision de ces réformes (traçabilité, transparence, bonne gouvernance, etc.) sera maintenue au-delà de la clôture du Projet.

D'un autre côté, l'action de suivi et de contrôle des zones productrices de diamant par le CNS-PK a été entièrement subventionnée par les PTF (GODICA pour le CNS-PK, DPAM pour les CLS-PK) et a peu de chances d'être poursuivie au-delà du Projet GODICA car le MMG ne perçoit pas assez de recettes minières pour la financer. Enfin, les activités venant en appui aux communautés minières locales, campagne de communication contre la contrebande, appui à la relance de la chaîne légale ne seront certainement pas mises en œuvre sans appui extérieur.

8 Leçons apprises

Au terme de ses 41 mois d'intervention, le Projet GODICA aligne quelques succès et aussi des échecs qui permettent à Enabel et à l'IcSP de tirer des leçons stratégiques pour d'éventuelles actions futures. Cette réflexion est particulièrement importante pour Enabel qui n'avait pas d'expérience dans le domaine minier avant le Projet GODICA.

1. La structure budgétaire d'un projet de gouvernance minière dans un pays aussi risqué que la RCA devrait permettre au partenaire d'exécution d'employer au moins un, sinon plusieurs staffs dédiés à plein temps à la conduite des activités. L'absence de staff permanent dédié à GODICA a été la principale raison de la faiblesse d'exécution du Projet.
2. Un équilibre doit être maintenu entre les actions de gouvernance (appui aux contreparties ministérielles) et les actions économiques locales (appui aux communautés minières). Le renforcement de la chaîne de valeur légale nécessite autant un bon système de contrôle et de traçabilité (par l'État) qu'un renforcement économique des producteurs (pour que ceux-ci aient de meilleurs leviers de négociation vis-à-vis des premiers acheteurs). La non-réalisation des activités du Résultat 3 a amputé le secteur des bonnes pratiques de terrain reconnues au niveau international.
3. L'action du secteur privé est absolument essentielle pour améliorer la gouvernance minière et endiguer la contrebande. Dans un pays faible et poreux comme la RCA, le rôle de l'État dans la santé de l'économie minière est beaucoup moins important que celui des acteurs privés légitimes qui seuls peuvent concurrencer les réseaux de contrebande dans les zones productrices. Le rôle critique du bureau d'achat CCO dans l'augmentation du volume légal d'exportation en est la preuve. Ainsi, si la DUE devait intégrer le secteur minier dans son portefeuille d'actions, le secteur « climat des affaires » serait peut-être plus approprié que le secteur « gouvernance » ou le secteur « ressources naturelles et environnement ».
4. L'efficacité d'un projet de gouvernance minière dépend aussi beaucoup de la connaissance interne du partenaire d'exécution, ne serait-ce que pour s'inspirer des bonnes pratiques conduites dans d'autres pays producteurs de minerais alluvionnaires de façon artisanale. Or toutes les actions techniques du Projet GODICA, les réflexions, les orientations et les stratégies de mise en œuvre ont été l'œuvre de partenaires tiers contractés.

Le Projet GODICA peut se prévaloir de trois succès : son système de gouvernance interne et de coordination, son appui au CNS-PK et des mesures de crédibilité prises face au PK.

Le système de gouvernance interne a été défini dès le départ dans un protocole de collaboration signé avec le MMG. Les réunions trimestrielles du Comité technique ont permis de conduire et de réorienter les activités de façon transparente en tenant compte des priorités et des critiques des cadres ministériels désignés. La coordination avec les autres PTF a été nourrie, constructive, et a permis des synergies techniques et financières efficaces. Enfin, la présentation officielle à mi-parcours au Comité stratégique de Projet a été saluée par le MMG qui a ensuite exigé des autres PTF le même niveau de transparence. La bonne gouvernance interne du Projet a permis d'entretenir des relations positives avec les individus et les départements ciblés par les activités du Projet, ce qui a fait de GODICA un acteur crédible dans le secteur minier centrafricain.

L'appui efficace au CNS-PK dans son action de suivi et de contrôle du Cadre Opérationnel du PK a démontré la valeur d'un organe indépendant et tripartite dans la gouvernance minière locale. Les missions du CNS-PK ont permis à l'État, mais aussi au secteur privé et à la société civile, de mieux mesurer les problèmes et les enjeux présents dans les zones productrices, et de les relayer au niveau central et international.

La remise du MMG dans la compétition avec les autres acteurs du secteur minier qui sont entre autres : les bureaux d'achat, les collecteurs, etc. L'équipement remis au BECDOR, au CNS-PK, au SPPK et la formation reçue par les évaluateurs permettent au pays d'accroître sa crédibilité auprès du PK. Cette situation ira en croissance quand les bordereaux, le tampon, les feuilles hautement sécurisés seront utilisés et que le PK pourra observer les efforts consentis par la RCA et reconnaître ainsi la volonté politique d'assainir le secteur.

8.1 Les échecs

Les échecs du Projet GODICA comprennent :

- L'appui à la relance de la chaîne légale, ou appui au secteur privé légitime (pas de réalisation) ;
- La détérioration du dialogue entre la RCA et les autres membres du PK au niveau international (manque de connectivité ou de confiance entre l'unité représentant l'UE au PK et le Projet) ;
- L'autonomisation socio-économique des ménages miniers par la production piscicole et la mutualisation de l'équipement minier (pas de réalisation) ;
- La faiblesse du dialogue bilatéral (avec le Cameroun) et entre les gouvernements de la sous-région (via le Groupe de Travail sur le Diamant Alluvionnaire et Artisanal du PK).

8.2 Questions d'apprentissage stratégique

Toutes les activités techniques du Projet GODICA ont été conduites par des partenaires contractés. Enabel n'a pas suffisamment, bénéficié d'apprentissage stratégique et développé de pratique interne sur la gouvernance ou l'économie minière.

8.3 Synthèse des enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<i>Repenser la structure budgétaire d'un tel projet pour assurer la présence et le suivi de personnel Enabel dédié à 100% aux activités (au moins un Chef de Projet international et si possible un Assistant national)</i>	<i>Enabel EST</i>
<i>Repenser le système de contractualisation du partenaire national pour les activités d'appui aux communautés minières locales (une ONG internationale expérimentée en RCA aurait pu compléter le travail de l'ONG locale, ou bien Enabel aurait pu installer un bureau provincial et travailler davantage en régie)</i>	<i>Enabel, EST</i>
<i>Arrimer l'appui au secteur minier à une vision plus économique qu'institutionnelle (le portefeuille « climat des affaires » pourrait être plus approprié que le portefeuille « gouvernance »)</i>	<i>IcSP DUE Bangui</i>
<i>Développer une pratique interne au sein d'Enabel sur le secteur minier</i>	<i>Enabel, EST bonne gouvernance</i>

9 Recommandations

Les suggestions suivantes partent de l'hypothèse que l'UE et/ou Enabel souhaiteraient formuler une nouvelle intervention en appui au secteur minier centrafricain à la suite de GODICA.

Recommandations	Acteur	Date limite
Développer une pratique interne sur le secteur minier, par exemple en recrutant un responsable soit au siège (Bruxelles) soit dans la sous-région (RDC), ou en formant les responsables déjà en place	Enabel	T2 2022
Développer un cadre stratégique de résultats pour le secteur minier centrafricain au sein d'un secteur spécifique d'action (préférentiellement « climat des affaires »)	DUE	T4 2022
Identifier des partenaires contractuels potentiels présents en RCA et pouvant compléter l'expertise généraliste d'Enabel (par exemple au sein d'un consortium d'exécution)	DUE / IcSP	T4 2022
Définir une logique d'intervention qui ne soit pas exclusivement liée aux exigences du Processus Kimberley mais qui inclue également le secteur de l'or, l'appui au secteur privé légitime, et une action robuste d'appui aux communautés minières locales (de diamantage et d'orpaillage)	DUE / IcSP	T2 2023
Élaborer une structure budgétaire qui autorise le recrutement au minimum d'un chef de projet international à plein temps	DUE / IcSP	T3 2023

10 Annexes

10.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
			√		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
√	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
√	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.	
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>	

Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
				√
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
√	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?				
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.		
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.		
√	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.		
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.		
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?				
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.		
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.		
√	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.		
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.		

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
			√	
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
√	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?		
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
√	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
				√

4.1 Durabilité financière/économique ?

	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
√	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?	
	A Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
√	B La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	C L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?	
	A L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
	B L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
√	C La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?	
	A L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
√	B La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

Le cadre logique n'a pas été modifié depuis l'avenant au contrat soumis par Enabel en mai 2020 et accepté par l'IcSP en octobre 2020.

Indicateur objectivement vérifiable	Baseline (avril 2019)	Cible (août 2022)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif spécifique : Renforcer la gouvernance de l'or et du diamant en République centrafricaine par le biais d'une transparence et d'une traçabilité accrues, et améliorer la formalisation des activités minières artisanales				
Zones conformes au Cadre Opérationnel du Processus Kimberley (nombre)	8	15	Comité de Suivi de la RCA (PK)	Le Cadre Opérationnel est toujours basé sur les zones conformes
Volume annuel d'exportation légale de diamant (carats) (NB : les exportations des stocks des bureaux d'achat ne sont pas prises en compte)	13 571 (2018)	50 000 (2021)	BECDOR/DDRSC	La valeur des diamants est basée sur un référentiel de prix acceptable. Le volume exporté est suffisant que pour la valeur moyenne par carat soit représentative.
Résultat 1 : Un meilleur cadre légal et institutionnel pour la production minière, les activités de transport et de commerce en RCA, débouchant en particulier sur une gouvernance renforcée dans le secteur de l'extraction du diamant				
Plan annuel d'activité du CNS-PK (existence)	Non	Oui (annuel)	CNS-PK	Le CNS-PK est maintenu par le Ministère
Missions de terrain du CNS-PK (nombre)	0	12	CNS-PK	La situation sécuritaire permet de se déplacer dans les provinces
Valeur moyenne des diamants exportés légalement (prix moyen par carat)	131 USD (moyenne 2016-2018)	170 USD (2021)	BECDOR/DDRSC	La valeur des diamants est basée sur un référentiel de prix acceptable. Le volume exporté est suffisant que pour la valeur moyenne par carat soit représentative.
Autonomie d'évaluation du BECDOR (faible/moyenne/bonne)	Faible	Bonne	GODICA DDRSC	Le MMG intègre les procédures BECDOR proposées par GODICA
Résultat 2 : Une meilleure prise de conscience et une meilleure compréhension (au niveau des communautés locales, dans la société civile et le secteur privé) des exigences du Processus de Kimberley pour le secteur du diamant				
Missions de membres du CNS-PK au PK (nombre)	0	4	Comité de Suivi de la RCA (PK) SPPK	Le PK accepte la présence de membres du CNS-PK à ses réunions
Initiatives politiques de l'UE pour suivre et évaluer les réformes minières en RCA (nombre)	0	3	DUE	L'UE s'implique dans le processus de renforcement de la gouvernance minière en RCA

Sous-préfectures ciblées par la campagne de communication contre la contrebande (nombre)	0	10		
Résultat 3 : Une amélioration de l'activité économique et de meilleures conditions de vie pour les communautés locales, avec une attention particulière à l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes				
Chantiers miniers reconvertis en étangs piscicoles (nombre)	0	50	ONG exécutrice	Les conditions de mise en œuvre de l'activité sont maintenues
Production piscicole des ménages miniers (Kg/an)	0	2 500	ONG exécutrice	Les conditions de mise en œuvre de l'activité sont maintenues
Capacité d'autofinancement des ménages miniers (pourcentage de chantiers autofinancés dans la zone d'intervention)	À définir	Baseline +30%	ONG exécutrice	L'économie diamantaire mondiale ne connaît pas de récession majeure
Capacité de formalisation des artisans miniers (nombre d'artisans exploitants patentés dans la zone d'intervention)	À définir	Baseline +30%	DGM	Le prix de la patente d'artisan exploitant reste faible
Résultat 4 : Une meilleure compréhension de la production, du financement et du commerce de l'or, en termes de quantité, de financement illicite, de réseaux d'exportation et de chaînes d'approvisionnement				
Identification des bénéficiaires de la contrebande (statut de l'étude)	Pas d'étude	Étude complétée et diffusée	Enabel DUE	Les risques encourus par les investigateurs de l'étude sont atténués
Coordination des acteurs pour une lutte efficace contre la contrebande (existence d'un espace de coordination)	Non	Oui	IcSP DUE	Le MMG appuie le processus de bonne foi
Résultat 5 : Une meilleure collaboration régionale au sein de la RCA et avec les pays limitrophes, afin de lutter contre le trafic et la contrebande				
Modalités de gouvernance minière décentralisée (définie ou non)	Non définie	Définie	MMG	La mise en œuvre de l'APPR est effective
Zones prioritaires situées à l'Est (nombre)	0	4	SPPK	La circulation des cadres du MMG à l'Est est possible

10.3 : Exécution budgétaire :

Le tableau ci-après présente les dépenses effectives du 01/04/2020 au 31/03/2021 ainsi que les engagements. (Rapport financier « Crystal » (dépenses + engagements))



Date CS: 01-04-19
Date de fin CS: 31-08-2022
N°: ICSP/2018/403-922

Rapport budgétaire CAF180021T: Responsible sourcing of gold and diamonds from Central Africa (GODICA)



	Modalité	Budget	Dépenses jusqu'au 31/03/2021	Dépenses 01/04/2021 - 31/08/2022	Engagements	Dépenses totales + engagements	Solde	Taux d'exécution	
A - Renforcer la gouvernance des secteurs du diamant et de l'or en République centrafricaine par le biais d'une transparence et d'une traçabilité accrues, et améliorer la formalisation des activités minières et artisanales									
A_01 - Un meilleur cadre légal et institutionnel pour la production minière, les activités de transport et de commerce en RCA, débouchant en particulier sur une gouvernance renforcée dans le secteur de l'extraction du diamant									
A_01_01	Appui à la coordination interne du MdMG pour l'amélioration du cadre légal et la reprise des exportations	REGIE	55 000	28 182,92	22 894,01	0,00	51 076,93	3 923,07	92,9%
A_01_02	Amélioration du processus de soumission des colis au groupe de suivi de la RCA au PK	REGIE	92 000	26 673,24	52 059,18	0,00	78 732,42	13 267,58	85,6%
A_01_03	Amélioration du système d'évaluation des colis d'exportation	REGIE	211 000	70 000,00	121 566,00	0,00	191 566,00	19 434,00	90,8%
A_01_04	Amélioration de l'équipement d'évaluation des diamants	REGIE	28 000	1 814,14	28 022,97	0,00	29 837,11	-1 837,11	106,6%
A_01_05	Encouragement de la vente légale au niveau sous préfectoral	REGIE	8 500	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,0%
Total A_01			394 500	126 670,30	224 542,16	0,00	351 212,46	43 287,54	89,0%
A_02 - Une meilleure prise de conscience et une meilleure compréhension (au niveau des communautés locales, dans la société civile et le secteur privé) des exigences du Processus de Kimberley pour le secteur du diamant									
A_02_01	Appui au PK dans ses missions d'audit et d'évaluation de la RCA	REGIE	20 000	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,0%
A_02_02	Soutien à la création d'un groupe des amis de la RCA au sein du PK	REGIE	15 000	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,0%
Total A_02			35 000	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,0%
A_03 - Une amélioration de l'activité économique et de meilleures conditions de vie pour les communautés locales, avec une attention particulière à l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes									
A_03_01	Soutien à l'autonomie financière des ménages miniers par la relan	REGIE	232 500	104 754,58	-6 889,75	0,00	97 864,83	134 635,17	42,1%
A_03_02	Appui au modèle groupement minier pour favoriser l'autofinancem	REGIE	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
Total A_03			232 500	104 754,58	-6 889,75	0,00	97 864,83	134 635,17	42,1%
A_04 - Une meilleure compréhension de la production, du financement et du commerce de l'or et du diamant, en termes de financement illicite, de réseaux d'exportation et de chaînes d'approvisionnement									
A_04_01	Réalisation d'une étude sur l'utilisation des flux illicites de contrebande de l'or et du diamant	REGIE	150 000	105 000,00	45 000,00	0,00	150 000,00	0,00	100,0%
A_04_03	Participation aux efforts de coordination sur la lutte contre la contre	REGIE	31 700	497,25	21 688,21	0,00	22 185,46	9 514,54	70,0%
A_04_04	Appui à une campagne nationale de communication contre la contre	REGIE	78 300	0,00	19 734,55	0,00	19 734,55	58 565,45	25,2%
Total A_04			260 000	105 497,25	86 422,76	0,00	191 920,01	68 079,99	73,8%
A_05 - Une meilleure collaboration régionale au sein de la RCA et avec les pays limitrophes, afin de lutter contre le trafic et la contrebande									
A_05_01	Appui au processus de décentralisation de la gouvernance des ressources minières dans le cadre de l'APPR	REGIE	50 000	0,00	16 834,51	0,00	16 834,51	33 165,49	33,7%
Total A_05			50 000	0,00	16 834,51	0,00	16 834,51	33 165,49	33,7%
Total A			972 000	336 922,13	320 909,68	0	657 831,81	314 168,19	67,7%

Z - General Means

Z_01 - Frais de personnel										
Z_01_01	Assistant technique	REGIE	108 000	53 535,29	54 611,10	0,00	108 146,39	-146,39	100,1%	
Z_01_03	Equipe finance et administration	REGIE	5 400	3 746,61	1 311,96	0,00	5 058,57	341,43	93,7%	
Total Z_01			113 400	57 281,90	55 923,06	0,00	113 204,96	195,04	99,8%	
Z_02 - Investissements										
Total Z_02			0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	
Z_03 - Frais de fonctionnement										
Z_03_01	Loyer du bureau	REGIE	0	127,95	-128,55	0,00	-0,60	0,60	0,0%	
Z_03_03	Frais de fonctionnement des véhicules (missions)	REGIE	19 196	13 408,78	3 493,88	0,00	16 902,66	2 293,34	88,1%	
Z_03_04	Télécommunications	REGIE	7 526	5 451,21	-302,28	0,00	5 148,93	2 377,07	68,4%	
Z_03_05	Fournitures de bureau	REGIE	0	10,60	-10,60	0,00	0,00	0,00	0,0%	
Z_03_06	Missions (consultant international)	REGIE	33 600	14 987,21	6 050,28	0,00	21 037,49	12 562,51	62,6%	
Z_03_07	Frais de communication et visibilité	REGIE	15 000	1 284,52	6 595,52	0,00	7 880,04	7 119,96	52,5%	
Z_03_09	Frais de consultance (consultant international)	REGIE	133 386	48 007,20	72 010,80	0,00	120 018,00	13 368,00	90,0%	
Z_03_10	Frais financiers	REGIE	3 561	2 340,40	667,54	0,00	3 007,94	553,06	84,5%	
Z_03_11	Frais TVA	REGIE	0	-18,14	18,14	0,00	0,00	0,00	0,0%	
Z_03_12	Autres frais de fonctionnement	REGIE	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	
Total Z_03			212 269	85 599,73	88 394,73	0,00	173 994,46	38 274,54	82,0%	
Z_04 - Audit et Suivi et Evaluation										
Z_04_01	Frais d'évaluation externe	REGIE	40 000	0,00	31 216,92	0,00	31 216,92	8 783,08	78,0%	
Z_04_02	Audit	REGIE	30 000	8 547,00	8 547,00	10 787,50	27 881,50	2 118,50	92,9%	
Z_04_03	Backstopping	REGIE	34 200	18 663,33	12 982,23	0,00	31 645,56	2 554,44	92,5%	
Total Z_04			104 200	27 210,33	52 746,15	10 787,50	90 743,98	13 456,02	87,1%	
Z_99 - Ecart de conversion										
Z_99_98	Ecart de conversion	REGIE	0	-72,92	72,92	0,00	0,00	0,00	0,0%	
Total Z_99			0	-72,92	72,92	0,00	0,00	0,00	0,0%	
Total Z			429 869	170 019,04	197 136,86	10 787,50	377 943,40	51 925,60	87,9%	
Total coûts directs CAF180021T			1 401 869	506 941,17	518 046,54	10 787,50	1 035 775,21	366 093,79	73,9%	
Total Régie			1 401 869	506 941,17	518 046,54	10 787,50	1 035 775,21	366 093,79	73,9%	
Total Cogestion			0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	
Total coûts indirects Enabel - rémunération			98 131	35 485,88	36 263,26	755,13	72 504,26	25 626,74	73,9%	
Total coûts CAF180021T			1 500 000	542 427,05	554 309,80	11 542,63	1 108 279,47	391 720,53	73,9%	
N° facture - Extrait n°										
<u>190190000268,163 - 14319000014</u>										
Total avances reçues			322 786,00							
Montant facture finale			785 493,47							

10.4 Décisions prises par le Comité technique de suivi :

Décision à prendre					Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Formaliser les structures du MMG ciblées par l'action	Septembre 2019	T4-19	Comité de pilotage	MMG	Prendre un Arrêté Ministériel fixant la composition et la composition du CNS-PK	MMG	31/12/19	Arrêté pris le 14/11/2019	Résolu
					Prendre un Arrêté Ministériel formalisant l'existence et la structure du SPPK	MMG	31/12/19	Arrêté pris le 24/02/2020	Résolu
Envoyer des membres du CNS-PK aux réunions du PK	Avril 2020	T3-20	Comité technique	IcSP	Approuver la réorientation de l'activité 0201	IcSP	N/A	Avenant signé en octobre 2020	Résolu
Remplacer la fourniture de petit matériel de traçabilité au SPPK par l'impression de bordereaux d'achat sous leur nouveau format	Octobre 2020	T1-21	Comité technique	GODICA	Faire imprimer et livrer au MMG 4 000 carnets de bordereaux d'achat d'or et de diamant	GODICA	31/01/20	Carnets de bordereaux commandés en décembre 2020 et livrés en avril 2021	Résolu
Organiser une conférence sur l'exploitation semi-mécanisée d'or à Bangui, dans le cadre d'un plan d'action sur l'or, pour renforcer le secteur privé légitime	Octobre 2020 à mars 2021	T4-21	USAID Banque mondiale DDRSC	GODICA	Développer un axe programmatique complet sur l'or Le présenter au MMG pour validation	GODICA DPAM PGRN	30/06/21	Plan d'action défini et activités réparties entre les trois PTF Le MMG n'a finalement pas validé ce plan d'action	Non-résolu
Financer davantage de missions du CNS-PK dans les zones de l'Est récemment reprises aux groupes rebelles	Mars-mai 2021	T2-21	CNS-PK	CNS-PK	Promouvoir l'appui aux CLS-PK de l'Est dans le prochain plan semestriel	CNS-PK	01/09/21	Plan semestriel défini Missions à l'Est prévues	Résolu
Définir les activités prioritaires à mener en cas d'extension du projet	Octobre 2021	T4-21	IcSP	Comité technique	Définir les actions prioritaires de la période d'extension	Comité technique	31/12/21	Activités prioritaires définies	Résolu

10.5 Matrice de monitoring complète :

Missions de l'expert perlé :

- Avril-mai 2019 (7 jours)
- Août 2019 (4 jours)
- Septembre 2019 (7 jours)
- Novembre 2019 (7 jours)
- Février 2020 (7 jours) ;
- Octobre 2020 (8 jours)
- Avril 2021 (9 jours)
- Octobre 2021 (18 jours)

10.6 Ressources en termes de communication

Le Projet GODICA a principalement conduit des initiatives de communication institutionnelle au cours de l'intervention. Les réalisations suivantes peuvent être soulignées :

- Mention de reconnaissance au Projet GODICA dans le communiqué final de la réunion plénière du PK de 2019: « *the plenary noted with appreciation the work undertaken by [...] the European Union's GODICA project, to assist this country to reach compliance with the Kimberley Process Certification Scheme minimum requirements.* » (Article 42, New Delhi, 22 novembre 2019).
- Participation d'Enabel aux Journées Portes Ouvertes de l'Union européenne, tenue d'un stand et diffusion d'une brochure de programme GODICA (Bangui, 28-30 novembre 2019).
- Mention de l'appui du Projet GODICA au MMG et au PK dans deux éditions du quotidien national Le Confident (Bangui, 27 janvier et 29 janvier 2020).
- Participation de GODICA au Salon International des Mines, des Carrières et du Pétrole (Bangui, 27-29 février 2020).
- Appui à la communication sanitaire liée à la prévention de la Covid-19 organisée par le MMG dans les zones minières en avril 2020. GODICA a collaboré à l'élaboration, le financement et la diffusion d'une affiche d'information.
- Mention de l'appui du Projet GODICA de l'Union européenne à la prévention de la Covid-19 dans les zones minières, ainsi qu'à la gouvernance diamantaire en général, sur le site CSR Wire spécialisé en responsabilité sociale des entreprises, intitulé « *Addressing Covid-19 in vulnerable diamond and gold mining communities* » (24 juillet 2020).
- Mention élogieuse du Projet GODICA de l'Union européenne par le ministre des mines dans un séminaire en ligne de la plateforme internationale DELVE, spécialisée en exploitation minière artisanale et à petite échelle, sur l'impact de la pandémie dans les zones minières artisanales dans le monde (3 décembre 2020).
- Publication de 2 (deux) articles sur GODICA dans le premier et deuxième numéro du magazine du MMG L'écho des mines (septembre et novembre 2020).
- Mention reconnaissante et détaillée du Projet GODICA dans un programme radiophonique national « *À quoi sert le Processus Kimberley ?* » sur Radio Ndéké Luka (mars 2021).
- Repris ici quelques liens des articles relatifs au Projet GODICA :
 - <https://www.facebook.com/108707577229960/posts/618536786247034/?app=fbl>
 - <https://www.facebook.com/108707577229960/posts/548281483272565/?app=fbl>
 - <https://www.facebook.com/108707577229960/posts/524822085618505/?app=fbl>
- Remerciements appuyés au Projet GODICA par le Chair of the Working Group on Artisanal and Alluvial Production (WGAAP) pendant l'Atelier de Haut niveau du Processus de Kimberley sur la lutte contre la fraude et la contrebande des diamants bruts en Afrique Centrale qui s'est tenu du 20 au 22 Décembre 2021 à Yaoundé au Cameroun.

10.7 Personnel de l'intervention

Personnel (titre et nom)	Genre (H/F)	Durée de recrutement (dates début et fin)
Personnel national mis à disposition par le pays partenaire : N/A	N/A	N/A
Personnel d'appui, recruté localement par la ENABEL : Yvon Marley GODAME, Contrôleur de Gestion, national (15%)	H	2 février 2020 – 31 janvier 2022
Personnel de formation, recruté localement : N/A	N/A	N/A
Personnel international (hors ENABEL) :	H	L'expert perlé
Experts internationaux (ENABEL) : Marc AMOUGOU NGOUMOU, Intervention Manager (20%)	H	1er octobre 2019 – 31 mars 2023

10.8 Marchés publics

Les attributaires des marchés d'un montant supérieur à 15 000 euros HTVA sont repris dans le tableau suivant :

Nom	Coordonnées	N° marché	Objet	Montant HT €	Date passation
Levin Sources	Holger Grundel Holger.grundel@levinsources.com Quern House, Mill Court, Hinton Way CB22 5LD Great Shelford, Royaume Uni www.levinsources.com	CAFT180021T-GODICA-01	Expertise internationale perlée	120 018	26/04/2019
Consortium Global Initiative Against Transnational Organized Crime & IPIS Research	Mark Shaw Mark.shaw@globalinitiative.net Avenue de France 23 Genève CH-1202, Suisse www.globalinitiative.net	CAFT180021T-GODICA-04	Étude sur les réseaux transnationaux de contrebande d'or et de diamant en provenance de RCA	150 000	22/05/2020
Diamond Counsellor international	Benjamin Marriott ben@diamondcounsellor.com 7 Union Street, Newton Abbot	CAFT180021T-GODICA-03	Appui à l'État centrafricain pour l'évaluation et la commercialisation des diamants bruts	199 999,99	23/06/2020

	TQ12 2JS Devon, Royaume Unii				
LIJNCO BV	Jean De Klein m.meitit@lijnco.be Atoomweg 10 9743 AK Groningen, Pays-Bas	CAFT180021T-GODICA-05	Production et impression de 4 000 carnets de bordereaux d'achat sécurisés	29 150	29/01/2021
LIJNCO BV	Jean De Klein m.meitit@lijnco.be Atoomweg 10 9743 AK Groningen, Pays-Bas	CAFT180021T-GODICA-05	Production et impression de 3 500 carnets de bordereaux de vente sécurisés	36 035	07/07/2022
COTA	COTA ASBL 7, rue de la revolution 1000 Bruxelles, Belgique Tel: 32 22181896 www.cota.be	Contrat Cadre MTR&ETR BXL1683	Marché de service relatif à l'évaluation externe du projet	31 216	20/05/2022

10.9 Subsidies

Les bénéficiaires de subsidies sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Nom	Coordonnées	N° marché	Objet	Montant HT €	Date passation
Association des Femmes pour la Promotion de l'Entreprenariat	Yolande Yakouma Ong.afpe@yahoo.fr Avenue de l'indépendance à côté du BARC Bangui, RCA	CAFT180021T-CSUB-001	Autonomisation socio-économique des ménages miniers du Sud-Ouest	198 145	19/08/2020

10.10 Accords spécifiques de coopération

N/A :

10.11 Équipements

Les équipements ci-dessous ont été acquis pendant la période d'intervention : (compléter)

Type d'équipement	Coût		Date de livraison		Remarques
	budgété	réel	budgété	réel	
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
